

À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | OCT. 2026 | N° 78

UNE RENTRÉE
CULTURELLE À VIVRE ! | 36

SAISON
26//27
CULTURELLE



UNE CANICULE
EXCEPTIONNELLE

| 4



PÔLE DE SANTÉ :
POUR MIEUX VIVRE

| 16



TROTTINETTE :
CASQUE OBLIGATOIRE !

| 24

RETOUR EN IMAGES

Fête Nationale - Mardi 14 juillet 2026





ÉDITORIAL

THIERRY
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens,

Je suis heureux de vous retrouver pour cette 78^{ème} édition du magazine de la ville, première de la mandature 2026-2032. Je veux d'abord vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance le 15 mars dernier. Malgré l'absence de liste alternative, 1011 d'entre vous, soit 50,58% du corps électoral, se sont déplacés pour voter. Cette mobilisation nous honore et nous engage à poursuivre notre action.

Comme vous avez pu le constater, le Pôle de Santé de Margency est enfin achevé. J'ose espérer que son architecture est à la hauteur de vos espérances. Les 17 professionnels attendus sont déjà à l'œuvre et vous recevront avec moi le 10 octobre prochain à 10h30 pour l'inauguration officielle du bâtiment en présence de notre Préfet, de l'ARS, et des présidences régionales et départementales.

Cette rentrée démarre également avec la reprise des chantiers des anciennes écuries et de l'ancienne mairie. Tout en préservant le patrimoine emblématique de notre ville, ces 2 projets offriront une nouvelle source d'attractivité et de détente en proposant une table gourmande de qualité, une offre de restauration diversifiée et un gîte de prestige. Si le démarrage de ces travaux a pris du temps, ce fut afin de mettre à profit de la ville la proposition et l'ambition d'un restaurateur investisseur dont le concept d'activité s'accordait parfaitement au projet initial tout en le bonifiant. C'est aujourd'hui chose faite.

Ces grands projets ne sont pas les seuls à traduire la dynamique et le rayonnement grandissant de notre commune. Je ne peux bien évidemment pas tous les citer ici ni justifier des nombreuses initiatives qui font la vitalité et les valeurs citoyennes que nous partageons, mais comme à chaque édition, toute l'actualité qui en découle vous attend dans les pages qui suivent.

Avec toute ma considération,

Thierry BRUN

Votre Maire,

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION & SANTÉ	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	8
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	12
DOSSIER	16
TRAVAUX	20
SÉCURITÉ	22
ÉCONOMIE	25
FINANCES	26
ACTION SOCIALE	28
CULTURE & PATRIMOINE	32
ÉVÉNEMENTS & SPORT	36
INSTANTANÉS	40
VIE ASSOCIATIVE	42
TRIBUNE	47
AGENDA	50



À L'ÉCOUTE DE

MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun **RÉDACTRICE EN CHEF** | Marie Roussel
COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020
et le service Communication de la Mairie

RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency & Laurent DROUIN Photographe
CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com

IMPRESSION | Imprimerie Gestion Graphic
info@mairie-margency.fr | www.mairie-margency.fr

NUMÉROS UTILES

STANDARD	01 34 27 40 40
SERVICE ÉDUCATION	01 34 27 40 76
SERVICE ETAT CIVIL	01 34 27 40 41



Michel PLAIGNAUD

2^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance,
l'Éducation, la Santé
et l'Inclusion

LA CANICULE DE JUIN ET LE PLAN POUR L'AVENIR

*Retour sur la forte canicule de la fin du mois de juin.
Constats et projet de plan pluriannuel d'adaptation
des bâtiments municipaux au changement climatique.*



■ LES ÉCOLES FACE À LA CANICULE

La canicule de l'été 2026 en France a débuté le 17 juin et s'est prolongée jusqu'au 30 juin (voire début juillet dans le sud-est), constituant un épisode historique de plus de dix jours.

UNE CANICULE INÉDITE DU 20 AU 28 JUIN

L'évolution de l'indicateur thermique national montre l'importante vague de chaleur qui s'est mise en place à partir du 17 juin avec une période de 8 jours de canicule du 21 au 28 juin. Cette canicule a été exceptionnellement précoce, intense et étendue, mais un peu moins durable que celle du 1^{er} au 12 août 2003.

L'indicateur thermique national des températures minimales n'a jamais été aussi élevé pendant 4 nuits consécutives du 22 au 26 juin, se situant au-dessus des canicules d'août 2003 ou juillet 2019.

Et ce qui a surtout surpris tout le monde, c'est sa précocité dans l'été

et son impact sur la vie normale du pays, en pleine période d'activité. Contrairement à la canicule de 2003 qui s'était déroulée début août, en période estivale où l'activité des entreprises est réduite et où tous les établissements scolaires sont fermés.

Du 22 au 26 juin, la ville de Margency a dû faire des choix pour adapter le fonctionnement de ses écoles et de ses services scolaires afin d'assurer son obligation d'accueil. La circulaire du 27 mai 2026, relative au plan ministériel de gestion des vagues de chaleur, prévoit que la fermeture d'un établissement scolaire peut être décidée lorsque aucune mesure d'aménagement ne permet d'assurer l'accueil des élèves et des personnels en toute sécurité. Selon ce texte, la fermeture d'un établissement scolaire doit résulter d'un dialogue entre le préfet, les autorités académiques et le maire de la commune concernée. Cette décision doit conserver un caractère exceptionnel et proportionné à la situation.

Il est toutefois à souligner que les

impacts d'une fermeture ne sont pas sans conséquences. Beaucoup de parents qui travaillent n'ont pas de solution immédiate de garde pour leurs enfants et ont donc besoin d'un service minimum d'accueil. Par ailleurs, certaines familles vivent dans des habitations soumises à des températures plus fortes que certaines de nos salles de classe et il est préférable pour les enfants de venir à l'école. Enfin, les écoles ont accueilli 125 élèves le matin du lundi 22 juin et 80 le matin du mardi 23 alors que notre centre de loisirs ne peut accueillir que 70 enfants. Il aurait donc fallu accueillir ces élèves dans les écoles avec les agents municipaux. Les conditions d'accueil auraient donc été les mêmes.

Nous avons donc fait le choix de garder nos écoles ouvertes en proposant aux familles qui le pouvaient de garder leurs enfants à la maison et en accueillant les élèves qui se présentaient dans nos écoles avec 5 climatiseurs mobiles afin de créer des salles où les températures restaient contenues et en maintenant les services de restauration scolaire.

■ LE PLAN CANICULE 2026/2030

Contrairement à la canicule de 2003, la canicule de 2026 se déroulant en période scolaire nous conduit à équiper nos bâtiments municipaux pour nous adapter à des chaleurs plus importantes voire à des canicules plus fréquentes.

Ce plan va se dérouler en plusieurs phases.

UNE PHASE À COURT TERME : L'URGENCE

La mairie de Margency débloque immédiatement un budget exceptionnel pour acheter 22 climatiseurs mobiles et équiper rapidement toutes les classes et le centre de loisirs dans le cas de fortes chaleurs. Nous gardons la possibilité d'affecter 2 climatiseurs dans une classe sur 2 pour accueillir les élèves sans solution de garde lors de canicules comme nous en avons vécu en juin dernier.



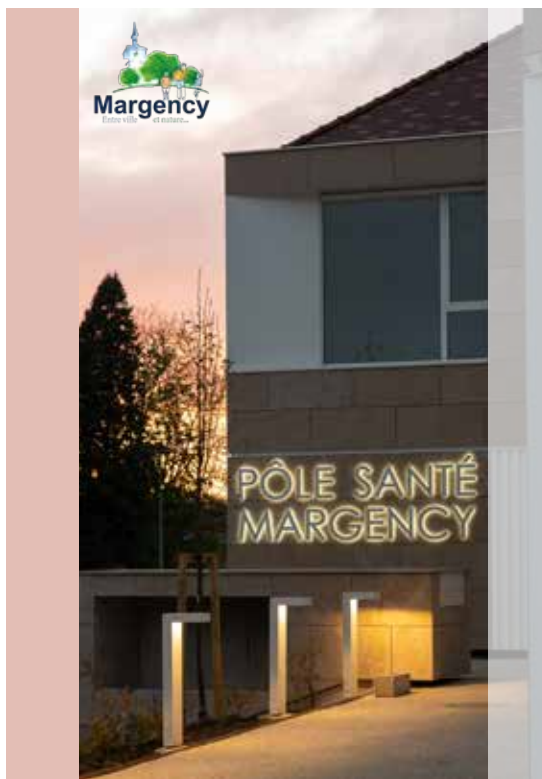
UNE PHASE À MOYEN TERME : L'AUDIT ET L'ÉQUIPEMENT FIXE

Un audit réalisé par un thermicien nous permettra d'envisager tous les dispositifs anti-chaleur réalisables (climatiseurs réversibles, brise-soleil, stores, filtres anti UV et IR...) avec un plan d'installation sur 4 ans, afin d'équiper l'ensemble des bâtiments municipaux d'ici 2030.

UNE PHASE À LONG TERME : LA GÉOTHERMIE

Étudier un nouveau projet de géothermie, comme pour le Pôle Santé de Margency, le futur restaurant et l'ancienne mairie pour équiper les écoles, la bibliothèque, le restaurant scolaire, la salle du Grand Balcon,

l'espace Gilbert Bécaud comprenant le Rideau Rouge, les Baladins et le centre de loisirs. Nous parlons de long terme car il nous faudra un audit, des études, un projet, un financement, des subventions et un étalement sur plusieurs années.



SAVE THE DATE

INAUGURATION PÔLE SANTÉ DE MARGENCY

Samedi 10 octobre 2026 - 10h30

Pôle Santé Margency (18 av. Georges Pompidou)

Programme

- 10h30 : Inauguration et visite des locaux
- 11h30 : Présentation de l'offre de soins suivie d'un cocktail

Réponse souhaitée avant le 25 septembre à
evenementiel@mairie-margency.fr





Michel PLAIGNAUD

2^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance,
l'Éducation, la Santé
et l'Inclusion

UN NOUVEAU REGARD SUR LES MENUS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Une maman interpelle la mairie sur l'équilibre des menus scolaires au regard des recommandations du GEM-RCN : un échange constructif qui ouvre la voie à une nouvelle collaboration pour mieux équilibrer les repas de nos enfants.



Le 22 mai dernier je recevais un mail d'une mère d'élève dont l'enfant est scolarisé à la Maternelle Le Petit Prince. Elle souhaitait me rencontrer dans le cadre d'une démarche constructive afin d'évoquer quelques écarts des menus de la restauration scolaire par rapport aux recommandations du GEM-RCN. Le courrier très argumenté propose en plus une étude sur les menus du mois de juin 2026.

Cette maman m'expliquait que le GEM-RCN est un Groupement d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition dont les recommandations couvrent notamment :

- Les objectifs nutritionnels en restauration collective ;
- Les fréquences de service des différentes catégories d'aliments sur 20 repas successifs ;
- Les grammages des portions selon les catégories de convives ;
- Les recommandations concernant le pain, l'eau, le sel, les matières grasses et les desserts.

Avec pour but de poser les bases d'une alimentation protectrice contre les pathologies chroniques (obésité, diabète, troubles cardiovasculaires).

Je propose donc à cette maman de l'inviter à la prochaine commission

des menus du 10 juin 2026 afin de nous assister dans le choix des menus septembre/décembre 2026 et je lui fais envoyer les propositions de menus pour qu'elle puisse y travailler en amont.

Cet article va nous permettre de parler de la commission des menus et de son fonctionnement.

Lorsque la commission siège, elle réunit la secrétaire du service scolaire, la directrice du centre de loisirs, des agents de la mairie qui travaillent dans le cadre du restaurant scolaire, des Atsem qui aident et encadrent les élèves lors des repas, des parents d'élèves volontaires, une personne représentant la société Armor Cuisine qui fournit les repas et le Maire adjoint délégué à l'Enfance, Éducation, Santé et Inclusion. La directrice du centre vient aussi avec les « pré-choix » d'un groupe d'enfants des Marcyens qui ont, eux aussi, travaillé sur les menus.



qui doivent être fréquents ainsi que les produits apportant du fer.

Nous avons donc travaillé rapidement, en apprenant beaucoup grâce à cette maman, et les recommandations du GEM-RCN seront intégrées au futur appel d'offres pour le marché de la restauration scolaire à Margency qui doit être renouvelé en 2027.

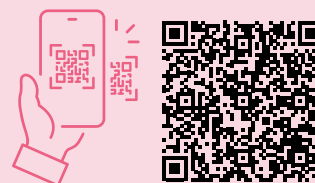
Un grand merci à cette maman d'élève pour sa vigilance, ses propositions et sa participation à la vie communale.

Et il nous faut donc faire des choix de menus par jour qui doivent être équilibrés sur la semaine et sur le mois tout en tenant compte des plats qui plaisent habituellement, de ceux qui ne plaisent pas, des menus déjà imposés par semaine (comme le menu végétarien) tout en essayant de garder une dimension de plaisir à manger des choses que l'on aime.

Ce nouveau format de commission, en intégrant les recommandations du GEM-RCN, a été très surprenant car les choix des élèves étaient très raisonnables concernant la fréquence des produits frits, ou de desserts contenant trop de glucides et/ou de lipides, la charcuterie qu'il ne faut proposer que très rarement en élémentaire et pas du tout en maternelle ou les légumes et fruits

■ SE RENSEIGNER SUR LE NET

- www.gemrcn.fr
- www.economie.gouv.fr



Hygiène & Maintenance

Vitrerie
Nettoyage
Interventions après sinistre
Remise en état
Voiries



La propreté est une nécessité et une priorité pour tous les responsables d'établissements privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit

Tél : 01 41 16 33 60

www.groupecpn.fr

COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic

- > Depuis Android : ouvrir l'application « Google Play Store »
- > Depuis iPhone : ouvrir l'application « AppStore »



Dans les 2 cas, taper « Margency » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.



COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

- ETAPE 1 :** Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.
- ETAPE 2 :** Je prends une photo pour illustrer la situation.
- ETAPE 3 :** Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.
- ETAPE 4 :** Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.

RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT LES PARCOURS "BALADES CONTÉES"



LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par le centre de loisirs qui souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction...

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.

une année au centre de loisirs !

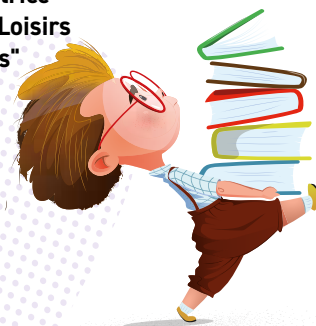
■ LES ACTIVITÉS DU CENTRE

Tout au long de l'année, le centre de loisirs Les Marcyens propose aux enfants de nombreuses activités leur permettant de s'épanouir, de découvrir et de partager. Les activités manuelles et créatives sont l'occasion de laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité, à travers de belles réalisations. Les enfants peuvent également se dépenser et s'amuser grâce aux activités sportives, aux jeux collectifs et aux différents temps de loisirs proposés par l'équipe d'animation.

Fin juin, les enfants participant à l'activité danse devaient clôturer leur année par un spectacle de fin d'année. Malheureusement,

en raison des fortes chaleurs et de l'épisode de canicule, celui-ci n'a pas pu avoir lieu dans les conditions prévues. Les enfants ont néanmoins été félicités pour leur investissement, leur progression et tout le travail accompli tout au long de l'année. Ils ont notamment eu l'occasion de présenter leur travail lors du marché de Noël, un beau moment de partage avec les familles. Malgré l'annulation du spectacle, ils ont pu terminer cette année avec la satisfaction du travail accompli et de beaux souvenirs.

**Alexina, directrice
du Centre de Loisirs
"Les Marcyens"**







les vacances au centre

Puis, place aux vacances d'été et au thème « Summer Vibes » ! Les enfants ont profité d'un programme riche et varié mêlant activités manuelles et créatives, jeux, animations et découvertes. De nombreuses sorties sont venues rythmer leurs vacances, avec notamment une belle journée à Deauville, ainsi que différentes sorties et activités aquatiques, idéales pour profiter pleinement de l'été.

L'été a également débuté par un séjour de cinq jours, du 6 au 10 juillet, au Futuroscope et au Puy du Fou. Une belle aventure qui a permis aux enfants de

découvrir deux parcs emblématiques, de vivre de nouvelles expériences, de partager des moments de convivialité et surtout de repartir avec de nombreux souvenirs.

Entre créativité, sport, danse, sorties, séjour et moments de partage, cette année aura une nouvelle fois été riche en expériences pour les enfants des Marcyens !

**Alexina, directrice
du Centre de Loisirs
"Les Marcyens"**







**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

DES ÉCOLES PLUS SOBRES ET PLUS CONFORTABLES POUR DEMAIN

La tornade du 20 octobre 2025 a profondément marqué Margency. De cette épreuve est née l'ambition de transformer la reconstruction en opportunité pour réduire les consommations d'énergie, améliorer le confort des élèves et préparer l'avenir.

■ TRANSFORMER UNE ÉPREUVE EN OPPORTUNITÉ

Le 20 octobre 2025 restera gravé dans la mémoire des Margencéens. En quelques minutes, une tornade d'une violence exceptionnelle frappait notre commune, endommageant notamment les toitures des écoles et du centre de loisirs.

Près de 1,2 million d'euros de travaux ont été nécessaires pour réparer les bâtiments municipaux et permettre un retour rapide des enfants dans des conditions de sécurité optimales.

Au-delà de la reconstruction, cette épreuve a constitué un véritable accélérateur de notre réflexion.

Les nouvelles toitures offrent aujourd'hui une qualité d'isolation bien supérieure à celle des anciennes. Elles permettent déjà de limiter les déperditions énergétiques en hiver tout en améliorant le confort intérieur pendant les périodes de fortes chaleurs.

Cette première étape nous conduit naturellement vers une ambition plus large. Le changement climatique nous impose d'adapter notre patrimoine communal. Les épisodes de canicule deviennent plus fréquents et plus intenses. Les écoles doivent rester des lieux d'apprentissage agréables, été comme hiver. Notre objectif n'est donc plus seulement de réparer, mais de

préparer les vingt prochaines années.

La ville va engager un audit énergétique complet en 2026 portant sur six bâtiments scolaires et éducatifs. Cette étude permettra de disposer d'une photographie précise des consommations, des performances thermiques, des émissions de carbone et du confort des usagers. Elle identifiera les bâtiments les plus énergivores, hiérarchisera les priorités et évaluera les solutions les plus efficaces.

Comme le recommande les programmes de rénovation énergétique, il ne s'agit pas d'empiler des travaux mais de construire une stratégie cohérente intégrant isolation, ventilation, protections solaires, gestion des équipements, végétalisation et adaptation des usages.

Cette démarche débouchera sur un Schéma Directeur Énergie et Climat, véritable feuille de route municipale.

Il fixera les priorités d'investissement, les gains énergétiques attendus, les financements mobilisables ainsi que le calendrier des opérations. Chaque euro investi devra produire un double bénéfice : réduire durablement les dépenses de fonctionnement et améliorer le confort quotidien des enfants, des enseignants et des personnels municipaux.

La reconstruction engagée après la tornade ne constitue donc pas la fin d'un chantier. Elle marque le début d'une transformation profonde de notre patrimoine public.





■ UN PLAN SUR DIX ANS POUR DES ÉCOLES PLUS SOBRES

L'audit énergétique constituera le point de départ d'une stratégie ambitieuse. Son objectif est clair : réduire au minimum de 40 % les consommations énergétiques des bâtiments scolaires au cours des quatre prochaines années. Pour y parvenir, la ville établira un plan pluriannuel d'investissement permettant de programmer les travaux selon leur efficacité énergétique, leur retour sur investissement et leur impact sur le confort des usagers.

Les premières interventions concerneront les actions les plus rentables :

- Améliorer l'environnement
- Création d'îlots de fraîcheur
- Fontaines à eau
- Optimisation des systèmes de chauffage
- Amélioration de la ventilation
- Protections solaires extérieures
- Gestion technique des bâtiments
- Amélioration de l'isolation lorsque cela sera nécessaire
- Végétalisation des espaces pour lutter contre les îlots de chaleur
- Création de plusieurs zones d'ombre avec des arbres de haut jet, toile d'ombrage en continuité du préau
- Végétalisation des murs

- Potagers
- Plantation d'arbres et de plantes vivaces
- Sélection d'espèces végétales d'origine local

Les retours d'expérience d'autres communes démontrent qu'une combinaison de ces solutions permet de diminuer fortement les températures intérieures sans recourir massivement à la climatisation, tout en réduisant les consommations énergétiques.

La deuxième étape consistera à engager les rénovations plus importantes, programmées sur quatre années. Cette planification permettra de rechercher les subventions de l'État, des partenaires institutionnels et des programmes spécialisés dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.

À plus long terme, Margency souhaite aller encore plus loin. Les études intégreront la faisabilité d'un réseau de géothermie destiné à alimenter les bâtiments municipaux éducatifs : écoles élémentaire et maternelle, restaurant scolaire, centre de loisirs et espace communal adolescents, bibliothèque. Cette énergie renouvelable pourrait couvrir une partie importante des besoins de chauffage et de

rafraîchissement, tout en réduisant fortement les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles. Les retours d'expériences recommandent d'ailleurs d'étudier très tôt la faisabilité technique, économique et opérationnelle de telles solutions dans une stratégie globale de décarbonation.

L'esquisse du calendrier est désormais claire :

- **2026** : audit énergétique des six bâtiments et élaboration du Schéma Directeur Énergie et Climat.
- **2027** : définition des priorités, recherche des financements et lancement des premières opérations.
- **2028 à 2030** : réalisation du programme pluriannuel de rénovation avec un objectif minimum de 40 % d'économies d'énergie.
- **À partir de 2030** : étude de faisabilité, puis déploiement progressif d'une solution géothermique à l'échelle du patrimoine communal éducatif.

Cette stratégie repose sur une conviction simple : les dépenses énergétiques d'aujourd'hui sont les investissements de demain.



**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

MARGENCY AGIT POUR LA BIODIVERSITÉ



Préserver la biodiversité, c'est préserver notre cadre de vie. Depuis plusieurs années, la ville de Margency adapte l'entretien de ses espaces verts afin de favoriser la faune, la flore et une gestion plus durable des ressources.

■ GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Dans plusieurs secteurs de la commune (fond du parc de la Mairie, fond du parc Renaudière et parc Istel), la ville pratique la fauche tardive. Contrairement à une tonte régulière, ces prairies ne sont fauchées qu'une à deux fois par an, après la floraison. Cette méthode permet aux fleurs sauvages de produire leurs graines et offre nourriture et refuge aux insectes pollinisateurs, papillons et oiseaux.

Les autres espaces verts bénéficient d'une gestion adaptée à leur usage, avec une tonte régulière des pelouses et des tailles douces des arbres et arbustes.

Au parc de la Tuilerie, une forêt Miyawaki a été plantée. Cette méthode consiste à planter de nombreuses essences locales d'arbres et d'arbustes sur un sol paillé. Très dense, cette mini-forêt se développe rapidement et évolue ensuite de façon autonome, tout en favorisant la biodiversité.

Conformément à la réglementation de 2019, tous les espaces publics de Margency sont entretenus par les agents sans produits phytosanitaires.

■ RÉCUPÉRATION D'EAU PLUVIALE

La ville agit également pour préserver l'eau. Des cuves de récupération des

eaux pluviales, installées notamment sous les allées du parc de la Mairie, près de l'espace communal, sous la Maison de Santé et bientôt sous les anciennes écuries, permettent de limiter le ruissellement et d'arroser les plantations sans utiliser d'eau potable. À terme, elles offriront jusqu'à 10 semaines d'autonomie pour l'arrosage des massifs.

■ LES ANIMAUX COMPTENT

Pour compléter ces actions, la ville a installé des nichoirs à mésanges et à chauves-souris sur l'ensemble du territoire communal, dont près de 90 % sont aujourd'hui occupés, preuve de leur utilité. Un hôtel à insectes, situé sur l'esplanade des écoles, offre un refuge aux insectes auxiliaires, tandis que des ruches installées au fond du parc de la Mairie participent à la pollinisation. Autant d'aménagements qui favorisent la biodiversité et l'équilibre naturel des écosystèmes.

■ 5 GESTES CHEZ SOI POUR LA BIODIVERSITÉ

- Laissez un coin de jardin ou de pelouse plus naturel.
- Plantez des fleurs mellifères et des essences locales.
- Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Installez un nichoir ou un hôtel à insectes.
- Bannissez les pesticides et désherbants chimiques.





DE MARGENCY À LA BRETAGNE, SOPHIE NOBLET INVENTE « RIBOUL »

Graphiste, directrice artistique de l'agence WAO'W, Sophie Noblet est passionnée de jeux de société. À 49 ans, cette ancienne Valdoisienne s'est lancé un nouveau défi : créer son propre jeu, imaginé et développé en famille.

■ UNE CRÉATRICE AUX MULTIPLES TALENTS

Les Margencéens connaissent peut-être son travail sans forcément connaître son nom. Depuis plusieurs années, Sophie Noblet conçoit le magazine municipal, les affiches et les guides culturels. Elle travaille depuis plus de trente ans dans la création visuelle et son agence accompagne entreprises et collectivités. Sophie a longtemps vécu près de Margency, avant de s'installer à Auray, dans le Morbihan. C'est là qu'elle a donné une nouvelle dimension à sa passion pour les jeux de société.

■ UNE IDÉE NÉE EN FAMILLE

Passionnée de jeux depuis l'enfance, Sophie imagine un jeu convivial, pour réunir plusieurs générations autour d'une table. Elle crée les premières règles de « Riboul, le jeu qui rend dingue », puis fabrique plusieurs prototypes. Ses deux filles participent à l'aventure : elles testent, proposent



des idées et font évoluer le jeu au fil des parties. Le principe ? Un mélange entre Uno et Mille Bornes : se débarrasser de ses cartes tout en utilisant certaines d'entre elles pour ralentir ses adversaires. Trois niveaux de difficulté permettent de varier les plaisirs.

■ UN JEU À SON IMAGE

Sophie a conçu toute l'identité visuelle et l'univers graphique du jeu. Même le nom raconte une histoire personnelle. « Riboul est un mot breton que mon père employait régulièrement. Il avait l'habitude de parsemer ses conversations de mots bretons. Lorsque j'ai cherché le nom du jeu, le souvenir de mon père, décédé l'année dernière, m'est venu naturellement », raconte-t-elle.



■ UNE AVENTURE FAMILIALE

Après les prototypes et les tests, les premiers exemplaires sont produits. Plus de 1400 jeux sont déjà vendus. Aujourd'hui, toute la famille participe : préparation des commandes, emballage des colis, expéditions, démarchage des boutiques et recherche de points de vente. Une passion devenue une aventure familiale.



INFOS PRATIQUES

"Riboul, le jeu qui rend dingue"
Éditions WAO'W
www.editions-waow.com



PÔLE SANTÉ
MARGENCY

PÔLE DE SANTÉ : MIEUX PRÉVENIR, MIEUX VIVRE, MIEUX VIEILLIR

Ouvert ces derniers mois, le Pôle de Santé renforce l'offre de soins et la prévention sur notre territoire : maladies chroniques, parcours de vie, coordination des professionnels et vieillissement sont au cœur de cette nouvelle dynamique.

■ PRÉVENIR LES MALADIES CHRONIQUES POUR MIEUX VIVRE DEMAIN

Le Pôle de Santé lance une grande campagne de prévention consacrée aux maladies chroniques. Dépistages, conseils et accompagnement permettront d'agir avant l'apparition des complications et de préserver durablement sa santé.

LE DÉPISTAGE PRÉCOCE EST LE PREMIER TRAITEMENT DE NOMBREUSES MALADIES

Les maladies chroniques représentent aujourd'hui l'un des principaux enjeux de santé publique. Hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires ou encore excès de cholestérol évoluent souvent de manière silencieuse avant d'entraîner des complications parfois graves.

Parce que prévenir vaut toujours mieux que guérir, le Pôle de Santé de Margency organise une campagne de prévention ouverte à tous, comme au forum des associations du samedi 5 septembre 2026 sur le site du Tennis Club de Margency.

Cette action permet de réaliser gratuitement plusieurs dépistages : mesure de la tension artérielle, contrôle de la glycémie, dépistage du cholestérol et évaluation des facteurs de risque cardiovasculaire.

Au-delà des dépistages, cette campagne est l'occasion d'échanger sur l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, la gestion du stress et l'arrêt du tabac. L'objectif est de permettre à chacun de devenir acteur de sa santé.

Grâce au travail coordonné des médecins, des infirmières en pratique avancée et des autres professionnels du

Pôle de Santé, chaque personne pourra bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation.

Détecter plus tôt, accompagner plus longtemps et éviter les complications : telle est l'ambition de cette campagne qui s'inscrit pleinement dans la vocation préventive du Pôle de Santé de Margency.





■ PRÉVENIR À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Du bien vieillir à l'accompagnement des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, le Pôle de Santé développe des actions de prévention destinées aux habitants, aux familles et aux professionnels.

INFORMER, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER, DE LA PETITE ENFANCE AU GRAND ÂGE



La prévention ne concerne pas seulement les maladies. Elle accompagne chacun tout au long de la vie. Dans cette logique, le Pôle de Santé de Margency développera deux nouvelles campagnes destinées à répondre aux besoins des habitants.

La première sera consacrée au mieux vieillir. À l'approche de l'automne, une campagne d'information rappellera l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière et la Covid-19,

particulièrement pour les personnes âgées, les personnes fragiles et les aidants. Des temps d'information permettront également de répondre aux questions sur la prévention des chutes, la nutrition, l'activité physique adaptée et le maintien de l'autonomie.

Le deuxième axe portera sur les troubles du neurodéveloppement.

Les premières années de la vie sont essentielles au développement de l'enfant. Repérer précocement certaines difficultés permet d'agir plus rapidement et d'accompagner efficacement les familles. Le Pôle de Santé organisera ainsi des rencontres destinées aux parents, aux assistants maternels, aux professionnels de la petite enfance et aux équipes éducatives.

Ces actions permettront de mieux comprendre les troubles du neurodéveloppement, de connaître les premiers signes d'alerte et de présenter les ressources disponibles sur le territoire.

L'objectif n'est pas de poser des diagnostics lors de ces rencontres, mais de donner des repères, d'informer, de rassurer et d'orienter les familles vers les professionnels compétents lorsque cela est nécessaire.



À travers ces différentes campagnes, le Pôle de Santé confirme sa vocation : être bien plus qu'un lieu de consultation. Il devient un véritable acteur de prévention, de coordination et d'accompagnement au service de la santé des habitants de Margency, à chaque étape de la vie.

■ UNE MÉDECINE COORDONNÉE AU QUOTIDIEN

Le Pôle de Santé de Margency franchit une nouvelle étape avec une organisation coordonnée entre médecins et infirmières en pratique avancée. Un numéro unique facilite désormais l'orientation des patients et l'accès aux soins à ces professionnels.

UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PARCOURS DE SOINS PLUS FLUIDE



Le Pôle de Santé de Margency poursuit son développement en mettant en place une organisation innovante reposant sur un principe simple : faire travailler ensemble les professionnels de santé afin d'offrir un parcours de soins plus fluide, plus rapide et plus efficace.

Au cœur de cette nouvelle organisation figure une équipe composée des médecins généralistes et des infirmières en pratique avancée (IPA), qui collaborent quotidiennement autour des patients.

Cette coopération permet de mieux répondre aux besoins de santé de la population tout en améliorant les délais de prise en charge.

Les infirmières en pratique avancée sont des professionnelles diplômées d'un master universitaire. Elles disposent de compétences élargies qui leur permettent, en lien avec le médecin traitant, d'assurer le suivi des patients atteints de maladies chroniques, de réaliser des bilans

cliniques, d'adapter certains traitements, de prescrire des examens complémentaires ou encore de mener des actions d'éducation thérapeutique.



Elles ne remplacent pas le médecin : elles travaillent avec lui, dans une logique de complémentarité. Ils s'appuieront aussi sur tous les autres professionnels de santé présents sur la maison de santé pour assurer les soins : rhumatologue, podologue, infirmières libérales,

psychomotriciens, nutritionniste, dentiste, ostéopathe, orthophoniste.

Cette organisation permet aux médecins de consacrer davantage de temps aux situations médicales les plus complexes, tout en garantissant un suivi régulier des patients souffrant notamment de diabète, d'hypertension artérielle, de maladies cardiovasculaires ou d'autres affections chroniques.

Afin de simplifier les démarches, le Pôle de Santé met également en place un numéro interprofessionnel unique.

En appelant le 01 71 68 70 59, les patients sont orientés vers le médecin généraliste ou l'infirmière en pratique avancée en fonction de la situation.

Cette organisation constitue une véritable évolution de la médecine de proximité.

Elle favorise la coordination entre les professionnels, améliore la continuité des soins et renforce l'accompagnement des patients tout au long de leur parcours de santé.

Le Pôle de Santé de Margency affirme ainsi sa volonté de proposer une médecine moderne, accessible et profondément humaine, où chaque professionnel met son expertise au service d'un objectif commun : mieux soigner et mieux prévenir.

**FACE À CE CONSTAT,
MARGENCY FAIT LE CHOIX
D'UNE AUTRE APPROCHE :
PRODUIRE DAVANTAGE DE
SANTÉ ET RENFORCER LE
MAINTIEN À DOMICILE.**

■ MIEUX VIEILLIR, UN DÉFI POUR NOTRE TERRITOIRE

Le vieillissement de la population constitue l'un des grands défis des prochaines années. À Margency, nous faisons le choix d'anticiper en développant une politique de prévention, de proximité et d'accompagnement pour permettre à chacun de bien vieillir à domicile.

ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES SENIORS DE DEMAIN

Vieillir est une chance. Grâce aux progrès de la médecine, à une meilleure prévention et à une qualité de vie en constante amélioration, nous vivons plus longtemps et, surtout, plus longtemps en bonne santé.

Cette évolution démographique est une excellente nouvelle. Elle représente néanmoins un défi majeur pour les collectivités.

Les projections sont sans appel : dans le Val-d'Oise, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus passera d'environ 15 000 aujourd'hui à près de 40 000 à l'horizon 2040. Dans le même temps, les besoins d'aide à l'autonomie progresseront fortement. Les estimations montrent qu'il faudra accompagner plus de 23 000 personnes en GIR 3 et 4 et plus de 12 500 personnes en GIR 1 et 2 (peu autonomes) d'ici 2040, soit environ 9 000 bénéficiaires supplémentaires

par rapport à aujourd'hui.

À Margency, cette réalité est déjà perceptible. Notre commune compte 585 habitants âgés de plus de 65 ans, dont 101 personnes âgées de 80 à 85 ans, 66 personnes entre 86 et 90 ans et 49 habitants de plus de 90 ans.

La génération du baby-boom arrivera progressivement aux âges de dépendance à partir des années 2030. Pour répondre aux seuls besoins du Val-d'Oise, il faudrait construire l'équivalent d'une vingtaine d'EHPAD de 80 places. Une perspective difficilement réalisable, d'autant que la grande majorité des personnes âgées exprime le même souhait : vieillir chez elles, dans leur environnement, auprès de leurs proches. Face à ce constat, Margency fait le choix d'une autre approche : produire davantage de santé et renforcer le maintien à domicile.



NOTRE AMBITION : FAIRE DU DOMICILE LE PREMIER LIEU DE SANTÉ



Notre stratégie repose sur deux priorités.

La première consiste à mieux connaître nos seniors. Dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous enrichissons progressivement depuis plusieurs années notre connaissance des besoins grâce à trois campagnes téléphoniques annuelles : le plan canicule, en juin, les ateliers seniors destinés à lutter contre l'isolement, en octobre, et l'organisation des colis ou repas de fin d'année, début décembre. Ces échanges permettent de maintenir un lien régulier avec les habitants et de recueillir des attentes.

La deuxième priorité est de mieux détecter les situations de fragilité. Les appels téléphoniques, le développement

du réseau Voisins Solidaires, ainsi que la vigilance des professionnels de santé, des acteurs du bien-être et des services municipaux (portage des repas) permettront d'identifier plus rapidement les personnes vulnérables avant qu'une situation ne se dégrade.

A quoi bon de vivre en bonne santé plus âgé si c'est pour vivre seul ! Bien vieillir ne consiste pas seulement à ajouter des années à la vie. C'est permettre à chacun de conserver son autonomie, sa dignité, ses liens sociaux et sa qualité de vie le plus longtemps possible. C'est cette ambition que Margency porte aujourd'hui pour préparer l'avenir de ses habitants, notre avenir.



**Florence
VILLE-VALLÉE**

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
aux Travaux et
Bâtiments

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL : UN LIEU PRÉSERVÉ

Lieu de mémoire, de recueillement et de respect, le cimetière communal fait l'objet d'une attention constante. Plusieurs travaux de remise en état ont récemment été réalisés afin de préserver la qualité et le caractère de cet espace.



■ VALORISER AU QUOTIDIEN LE PATRIMOINE DE MARGENCY

La ville de Margency poursuit son engagement en faveur de l'entretien et la valorisation du cimetière communal, lieu de mémoire, de respect et de recueillement pour de nombreuses familles. Dans le cadre des actions régulières menées pour préserver la qualité de cet espace, plusieurs travaux de remise en état ont récemment été réalisés afin d'assurer un accueil toujours plus soigné des visiteurs.

Les grilles et les portails du cimetière ont ainsi été remis en peinture afin de leur redonner tout leur éclat et de renforcer leur protection dans le temps. Les bancs, utilisés quotidiennement par les visiteurs lors de leurs moments de recueillement, ont également bénéficié d'une rénovation soignée pour offrir davantage de confort et améliorer les conditions d'accueil.

Une attention particulière a également été portée à certains éléments historiques présents dans l'enceinte du cimetière. Leur remise en peinture contribue à préserver le caractère patrimonial du site et à transmettre aux générations futures la mémoire de celles et ceux qui ont marqué l'histoire locale. Ces interventions s'inscrivent dans une démarche plus large de préservation du patrimoine communal, auquel la municipalité est particulièrement attachée.

L'entretien du cimetière ne se limite pas à ces opérations de rénovation. Tout au long de l'année, les services municipaux assurent également un suivi régulier des allées, des espaces végétalisés et des équipements afin de garantir la propreté, la sécurité et la qualité de ce lieu. Ce travail quotidien permet d'offrir aux familles

et aux proches un environnement entretenu, propice au recueillement et au souvenir.

Par ces différentes interventions, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir un cadre digne, apaisé et respectueux pour l'ensemble des visiteurs. L'entretien du cimetière communal s'inscrit pleinement dans l'engagement de la ville de Margency en faveur de son patrimoine, de son cadre de vie et des lieux qui participent à l'identité de la commune. Parce qu'il constitue un espace chargé d'histoire et d'émotion, le cimetière mérite une attention constante afin de préserver durablement sa qualité, son caractère et la sérénité qu'attendent les familles qui s'y recueillent.



**Florence
VILLE-VALLÉE**

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguee à l'Urbanisme,
aux Travaux et
Bâtiments

CONSTRUIRE SUR LE GYPSE : UN DÉFI À RELEVER

Construire dans la vallée de Montmorency impose de composer avec un sous-sol complexe. Gypse, anciennes carrières et circulation de l'eau exigent des précautions pour garantir la sécurité et la pérennité des constructions.



Dans la vallée de Montmorency, le sous-sol constitue un enjeu majeur pour tout projet. Gypse, argiles, anciennes carrières et eaux souterraines imposent une analyse géotechnique rigoureuse afin de construire durablement sur des terrains évolutifs.

L'urbanisation doit intégrer les contraintes du sous-sol. Les PPRN, les cartes de mouvements de terrain, les données du BRGM, les archives communales et les études spécifiques guident les projets, tandis qu'une culture partagée du risque renforce la prévention.

■ UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR UNE GÉOLOGIE SENSIBLE

Le gypse, roche évaporitique historiquement exploitée pour le plâtre, a laissé dans le Val-d'Oise et notamment sur les hauteurs de Margency un important héritage souterrain, notamment sous les secteurs boisés et les coteaux du massif de Montmorency. Soluble dans l'eau, il peut se dissoudre sous l'effet des infiltrations, élargir les fissures, créer des vides et fragiliser les terrains remaniés.

■ DES DÉSORDRES PARFOIS DISCRETS, PARFOIS BRUTAUX

Les mouvements de terrain liés au gypse peuvent être soudains ou progressifs : tassements, fissures, déformations

de voirie ou désordres sur les réseaux. Dans les cas les plus défavorables, une cavité peut évoluer en fontis. Leur anticipation reste complexe, car elle dépend de la profondeur du gypse, de l'état des anciennes exploitations, de l'eau, de la pente, des terrains de couverture et des charges construites.

■ L'EAU, FACTEUR AGGRAVANT MAJEUR

En contexte gypseux, l'eau est un facteur clé : infiltrations, fuites, variations de nappe ou écoulements concentrés peuvent accélérer la dissolution du gypse et fragiliser le sous-sol. La maîtrise des eaux pluviales, le drainage, l'étanchéité des réseaux et leur entretien sont donc essentiels pour prévenir les désordres.

■ DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES INDISPENSABLES AVANT DE CONSTRUIRE

Dans la vallée de Montmorency, l'étude de sol doit dépasser la simple vérification de la portance : elle identifie l'histoire du site, les couches sensibles, les remblais et les indices de cavités ou de dissolution. Selon le contexte, sondages, essais, géophysique, archives et analyse hydrogéologique permettent d'évaluer l'aléa et de choisir une solution constructive adaptée.

■ QUELLES RÉPONSES TECHNIQUES ?

Adapter les fondations : recourir à des fondations profondes, semi-profondes ou renforcées lorsque les horizons superficiels ne garantissent pas une stabilité suffisante.

Maîtriser les eaux : limiter les infiltrations, contrôler les ruissellements et surveiller les réseaux enterrés pour éviter les apports d'eau dans les zones gypseuses.

Traiter les vides : envisager des injections, comblements ou confortements lorsque des cavités sont identifiées et que le contexte le permet.

Prendre en compte la réglementation : consulter les documents d'urbanisme, les servitudes et les plans de prévention des risques naturels lorsqu'ils existent.

Surveiller dans le temps : mettre en place un suivi adapté pour les ouvrages sensibles, notamment en cas de pente, de réseaux anciens ou de travaux modifiant les écoulements.



Bernard GLENAT

Conseiller Municipal
délégué à la Prévention,
Résilience communale et
Sécurité des bâtiments

CCS : UN RÔLE CLÉ AU QUOTIDIEN

Garantir la sécurité dans les établissements recevant du public : c'est la mission de la Commission communale de sécurité. Une instance discrète mais essentielle qui veille à la prévention des risques sur le territoire de Margency.



■ MIEUX PROTÉGER LES LIEUX PUBLICS

Qu'il s'agisse de la bibliothèque, de la mairie, d'un restaurant, d'un commerce ou encore du centre de loisirs, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre à des règles strictes en matière de sécurité. Ces règles, appelées aussi prescriptions, dépendent de la taille et de l'activité de l'établissement. À Margency, vos élus ont retenu de créer une Commission Communale de Sécurité (CCS), afin de renforcer le suivi des Etablissements Recevant du Public situés sur la commune.

Les Commissions de Sécurité ont pour mission d'éclairer les autorités administratives chargées de vérifier que les règles de sécurité sont correctement appliquées.

Leur mission est de vérifier que les conditions de sécurité sont réunies

pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Elle porte une attention particulière à la prévention des incendies, aux dispositifs d'alarme, aux moyens d'évacuation et à l'ensemble des mesures destinées à limiter les risques de panique en cas d'incident.

La Commission Communale de Sécurité est présidée par le maire ou son représentant et réunit plusieurs acteurs spécialisés : un préventeur en sécurité incendie issu du Groupement de Prévention du Service Départemental d'Incendie et de Secours, un représentant de la Police nationale ainsi que les services techniques et d'urbanisme de la ville. Ensemble, ils examinent les dossiers des établissements et effectuent également des visites sur site. La fréquence des contrôles varie selon la taille de l'établissement et le niveau de risque, généralement tous les trois à

cinq ans.

Les établissements sont classés selon leur activité et leur capacité d'accueil. Les plus importants, comme les collèges, les lycées ou certains établissements disposant de locaux à sommeil, sont suivis par la Commission de Sécurité d'Arrondissement, placée sous l'autorité de la préfecture. En revanche, de nombreux établissements de proximité relèvent de la Commission Communale.

À Margency, la création de cette instance permet notamment d'assurer un suivi des établissements de 5^e catégorie, comme le centre de loisirs, qui ne bénéficient pas d'un contrôle régulier par les services préfectoraux. Un choix qui traduit la volonté de la municipalité de s'impliquer pour obtenir le meilleur niveau de sécurité dans les Etablissements accueillant du public, y compris les bâtiments et équipements municipaux.



David DUMEUNIER

1^{er} Conseiller municipal
délégué à la Tranquillité
publique, Sécurité,
Prévention et Résilience

ZONES BLEUES : PRIORITÉ AUX RIVERAINS

Afin d'améliorer la circulation et le stationnement, notre ville déploie des zones bleues réservées aux riverains dans les rues du domaine public. Ce dispositif sera étendu, au fil des demandes des habitants, à près de 30 rues et allées.

■ UN STATIONNEMENT PLUS SIMPLE POUR TOUS

Trouver une place près de chez soi, éviter les véhicules qui occupent durablement les mêmes emplacements ou encore faciliter l'accès aux visiteurs : ces attentes sont aujourd'hui largement partagées par les habitants. Pour y répondre, la ville de Margency poursuit une politique ambitieuse d'amélioration du stationnement et de la circulation.

Les zones bleues riverains constituent l'une des réponses les plus efficaces à nos yeux. Déjà déployées rue Jean Moulin et allée du Cèdre, elles seront prochainement étendues à l'allée François-Mauriac ainsi qu'à d'autres rues de Margency. À terme, près d'une trentaine de rues et allées du domaine public pourront bénéficier de ce dispositif. Cette évolution se réalisera progressivement, sur plusieurs années, en fonction des demandes exprimées par les riverains et des

besoins constatés sur le terrain.

Le principe est simple. Chaque foyer pourra obtenir un ou plusieurs macarons « résidents », dans la limite d'un seul macaron par véhicule. Les habitants pourront ainsi stationner plus sereinement à proximité de leur domicile.

Les visiteurs conserveront toute leur place dans la commune. De 8 h à 19 h, ils pourront stationner gratuitement pendant une durée maximale de 1h30 grâce à un disque.

Au-delà de la réglementation, cette évolution apporte des bénéfices très concrets. Elle favorise la rotation des véhicules, lutte contre les stationnements abusifs de longue durée, libère des places pour les habitants et améliore la fluidité de la circulation. Elle renforce également l'attractivité des commerces de proximité et facilite l'accès aux équipements publics. En limitant les véhicules « ventouses », elle contribue

aussi à un environnement plus apaisé, plus sûr et plus respectueux du cadre de vie.

Cette démarche s'inscrit dans une vision de long terme : celle d'une ville qui anticipe les évolutions des mobilités, accompagne la croissance de ses services et adapte son espace public aux usages de demain. À Margency, chaque quartier possède ses spécificités. C'est pourquoi la municipalité privilégie une approche pragmatique, fondée sur le dialogue avec les habitants plutôt qu'une généralisation uniforme.

Chaque demande fera l'objet d'une étude afin de garantir un dispositif cohérent, équilibré et adapté aux réalités du terrain. Une ambition simple guide cette politique : permettre à chacun de mieux vivre son quartier, dans une ville où il est plus facile de se déplacer, de stationner et de partager l'espace public.



David DUMEUNIER

1^{er} Conseiller municipal
délégué à la Tranquillité
publique, Sécurité,
Prévention et Résilience

■ UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA SÉCURITÉ DES JEUNES À MARGENCY

La sécurité des déplacements scolaires constitue une priorité de l'action municipale. À compter du 4 juin 2026, un arrêté municipal rend obligatoire le port du casque pour les jeunes âgés de 14 à 18 ans circulant à vélo, en trottinette ou en engin de déplacement personnel dans la zone apaisée de Margency.

Cette mesure s'applique dans un périmètre de 800 mètres autour du collège et lycée Notre-Dame de Bury ainsi que du lycée Louis-Armand. Chaque jour, ce sont près de trois mille élèves qui fréquentent ce secteur situé dans un rayon d'environ 1,3 km autour de la commune. Une part importante de ces jeunes traverse Margency à pied, à vélo ou en trottinette pour rejoindre leur établissement.

■ QUATRE ANNÉES DE SENSIBILISATION

Depuis quatre années consécutives, la ville mène des actions de prévention auprès des élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées. Ces interventions régulières ont permis de rappeler les règles essentielles du Code de la route, les comportements à risque et l'importance des équipements de protection.

Cette démarche de sensibilisation a progressivement installé une véritable culture de la sécurité routière auprès de nos jeunes usagers. L'arrêté municipal, décidé avec ces derniers,

TROTTINETTE : LE CASQUE OBLIGATOIRE !



Depuis le 4 juin 2026, le port du casque devient obligatoire pour les jeunes de 14 à 18 ans circulant à vélo ou en trottinette dans Margency.



vient aujourd'hui renforcer cette politique de prévention par une mesure concrète et proportionnée aux enjeux du territoire.

■ LE CASQUE, UNE PROTECTION ESSENTIELLE

En cas de chute ou de collision, le casque constitue l'équipement le plus efficace pour limiter les risques de traumatismes crâniens. Correctement porté et attaché, il peut réduire de manière significative la gravité des blessures.

La municipalité rappelle également plusieurs règles applicables aux utilisateurs de vélos et de trottinettes :

interdiction de téléphoner en tenant son appareil en main, interdiction du port d'écouteurs ou d'oreillettes, interdiction de transporter un passager et interdiction de circuler sur les trottoirs, sauf disposition spécifique.

■ UNE COMMUNE PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Avec cette décision, Margency confirme sa volonté d'être une commune pionnière en matière de prévention et de sécurité des jeunes usagers. La mesure s'inscrit dans une stratégie plus large de sécurisation des abords des établissements scolaires et de promotion des mobilités douces.

Comme le souligne Thierry Brun, Maire de Margency :

« Depuis quatre ans, nous sensibilisons les jeunes aux dangers de la route et à l'importance du port du casque. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape pour protéger concrètement les milliers d'élèves qui traversent notre commune chaque jour. Prévenir, c'est agir avant l'accident. »



**Thierry
ROUSSELET**

2^e Conseiller municipal
délégué au Développement
Centre-Bourg, Commerce
et Économie

LE CENTRE-BOURG SE DESSINE AVEC VOUS

Demain, le cœur de Margency continuera d'évoluer. Espaces de convivialité, commerces, mobilités, loisirs ou encore cadre de vie : la municipalité engage une réflexion de long terme, qui se construira avec les habitants.



■ UN CŒUR DE VILLE Tourné VERS L'AVENIR

Dans la continuité des réalisations engagées lors de la première mandature – création du pôle santé, rénovation de l'ancienne mairie en gîte et transformation des anciennes écuries en futur restaurant –, la municipalité poursuit sa réflexion sur l'aménagement du centre-bourg. L'objectif est de construire un cœur de ville plus agréable, plus fonctionnel et plus attractif, au service de tous les Margencéens.

Ce projet s'inscrit dans une vision de long terme fondée sur le bien commun, l'intérêt général et le service public. Il sera mené en concertation avec les habitants afin de préserver l'identité de Margency tout en préparant son avenir.

Cette démarche repose sur des priorités fortes : une ville attentive

à toutes les générations, entretenue et tournée vers demain, une écologie pragmatique au service du cadre de vie, une commune qui favorise le lien social et une municipalité présente, responsable et engagée.

Le Plan local d'urbanisme (PLU), entièrement redéfini ces dernières années, constitue le socle de cette réflexion. Il permet un développement harmonieux, respectueux du patrimoine naturel et du cadre de vie.

L'ambition est notamment de créer un véritable espace de déambulation autour de la place Bernard Leclerc, favorisant les rencontres, la convivialité et le dynamisme local, tout en valorisant les commerces, les artisans et l'attractivité de la commune.

Une équipe municipale réunissant des compétences en urbanisme, finances, sécurité, culture, écologie ainsi qu'en

développement commercial, artisanal et touristique travaille déjà sur les premières orientations.

Parmi les pistes étudiées figurent la création d'un espace de coworking, l'installation d'un espace permanent dédié aux food-trucks, le soutien aux commerces et services de proximité, le réaménagement de la cour d'école afin qu'elle puisse devenir un lieu commun de jeu en dehors du temps scolaire, ainsi que la modernisation des aires de jeux dans les parcs. Les questions du stationnement, de la sécurité et de la fluidité de la circulation feront également partie intégrante de cette réflexion.

Ces premières pistes alimenteront les échanges avec les habitants qui seront associés à cette démarche afin de construire ensemble le centre-bourg de demain.



**Isabelle
CORNELOUP**

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Finances
Investissements et
Recettes

DES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES : UN IMPACT CERTAIN SUR LES FINANCES

Le budget annuel permet d'établir des prévisions de recettes et de dépenses et d'anticiper les projets sur les années suivantes. Cependant, bien qu'il ait été étudié avec sérieux, nos projets d'investissements ont été bouleversés.

Chaque année, la commune investit pour entretenir son patrimoine, moderniser ses équipements et améliorer votre cadre de vie. Les réalisations sont nombreuses et touchent tous les domaines du service public. La liste ci-dessous présente quelques exemples des principaux investissements réalisés en 2025 et budgétés en 2026. Elle illustre notre volonté d'agir concrètement au service des habitants, tout en poursuivant les grands projets qui préparent l'avenir de Margency.

LES INVESTISSEMENTS 2025 ET 2026 EFFECTUÉS EN 2025

Mairie

- Logiciel de l'Etat civil
- Imprimantes + 3 ordinateurs

Urbanisme

- Chaussées refaites

Enfance & Education

- Alarmes de l'école élémentaire, Pavillon des Arts, bibliothèque
- Portail école maternelle
- Babyfoot Espace Ado
- Blocage internet enfants

Jardins

- Tronçonneuse (tornade)
- Cuve arrosage 1 000L
- 3 sapins déco Noël

Services techniques

- Début d'aménagement du nouveau site des services techniques
- Portail coulissant et Algéco du Centre technique



Sports et Transport

- Mesures de sécurité rue d'Eaubonne et rue Henri Dunant
- Changement tête de LED sur carrefours et Bury

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026



Grand projet

- La Maison de santé

Jardins et parcs

- Arbres (remplacement suite à la tornade)

Installations sur Bâtiments

- La fibre au Pavillon des Arts et Centre technique municipal

Mairie et école

- Matériels informatiques et imprimantes
- Lave-vaisselle restaurant scolaire
- Climatiseurs pour les établissements accueillant des enfants

Bâtiments impactés par la tornade

- Toitures (couverture et isolation) et faux plafonds des écoles
- Fenêtres, baies vitrées et faux plafonds de la salle des fêtes et Centre de Loisirs



■ LES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES SE FICHENT DE NOS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Chaque début d'année, les services financiers travaillent sur le budget prévisionnel. Tous les postes de fonctionnement sont étudiés suivant l'année précédente, sur de nouvelles demandes des services, mais aussi des prévisions des hausses de prix des énergies... Les dépenses d'investissements sont analysées en fonction des priorités sur la sauvegarde des bâtiments, pour l'amélioration du bien-vivre sur la commune, comme les gros chantiers du Pôle de Santé, les Anciennes écuries, l'Ancienne mairie, la géothermie.



LA TORNADE

Mais personne n'aurait pu prévoir la « tornade du 20 octobre 2025 » et ses conséquences. Certains parmi vous sont encore en attente de solution avec leur assurance.

La commune a été très touchée et notamment sur les toitures des écoles, du Centre de Loisirs et de la salle des fêtes. Nos parcs l'ont été aussi sur les arbres qu'il a fallu abattre, les luminaires, les panneaux. Heureusement, nous n'avons à déplorer aucun blessé.

Les réparations pour que les enfants réintègrent très vite les écoles en toute sécurité ont été lancées en urgence. Mais vous imaginez bien que cette catastrophe climatique n'était pas prévue dans nos dépenses...

Face à cette situation exceptionnelle, la commune s'est immédiatement mobilisée. Nous avons sollicité et obtenu le soutien financier de l'État, de la Région Île-de-France et du Département du Val-d'Oise, le soutien logistique de communes voisines pour les travaux d'urgence

des espaces verts. En parallèle, des marchés publics passés en procédure d'urgence impérieuse ont été instruits et signés en un temps record, grâce aux services de l'Etat et des agents municipaux avec la mobilisation des entreprises. Cette réactivité collective a permis de lancer rapidement les travaux et de remettre en état les bâtiments communaux dans des délais de 3 à 6 mois, selon l'importance des chantiers.

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des acteurs qui ont permis ce redressement rapide. Les services de l'État, la Région Île-de-France, le Département du Val-d'Oise, les services municipaux, les maîtres d'œuvre, les entreprises et tous les partenaires qui se sont mobilisés avec professionnalisme et efficacité. Grâce à cet engagement collectif, nos écoles, nos équipements publics et nos espaces de vie ont pu retrouver leur fonctionnement normal dans des délais particulièrement courts. Cette solidarité et cette réactivité ont été déterminantes pour permettre à Margency de surmonter cette épreuve.



LA CANICULE

Et cette année, nous avons le phénomène « canicule » ! Encore un événement climatique avec des pointes de chaleur record que l'Etat et l'ensemble des communes n'avaient pas envisagé avec autant d'intensité sur 2026.

Les climatologues nous prédisent que ce phénomène et les vagues de chaleur seront plus fréquentes à l'avenir. Aussi nous étudions déjà de futurs investissements complémentaires

pour baisser la chaleur dans les écoles, centre de loisirs et les bâtiments publics. Pour la rentrée de septembre, la commune a investi dans des climatiseurs.

Nous préparons un plan d'investissements local dans le schéma directeur énergie et climat de la commune notamment pour être présent auprès de nos jeunes et nos anciens.



**Monique
MORNACCO**

5^e Adjointe au Maire,
vice-présidente du CCAS

LA PROTECTION DE NOS AÎNÉS REPOSE SUR LA VIGILANCE DE TOUS

Canicule, grand froid : personne ne doit rester seul face aux intempéries. Pour protéger les personnes vulnérables, la ville et le CCAS mettent en place un dispositif de solidarité activé en cas d'épisodes climatiques extrêmes.



Afin de protéger les habitants les plus exposés aux risques liés aux fortes chaleurs estivales, la ville de Margency a mis en place un dispositif de veille et d'accompagnement spécialement destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus. Coordonné par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ce dispositif permet d'assurer un suivi attentif des seniors les plus fragiles ou isolés.

Chaque année, une période de vigilance est activée du 1^{er} juin au 15 septembre pour anticiper les conséquences des fortes températures.

Lorsqu'une alerte météorologique est déclenchée, les personnes inscrites sur nos listes sont contactées individuellement par le CCAS, les agents municipaux et la Police municipale. Ceci afin de s'assurer de leur bien-être et vérifier qu'elles disposent des moyens nécessaires pour faire face à la

situation, et également pour répondre, si besoin, à leurs éventuelles difficultés.

Vous avez 65 ans ou plus, vous êtes isolé(e) ou en situation de fragilité ?

N'attendez pas une alerte pour vous faire connaître : inscrivez-vous auprès du CCAS afin de bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs ou de grand froid. Vous pouvez également effectuer cette démarche pour un parent, un voisin ou un proche avec son accord. Un simple geste peut contribuer à assurer sa sécurité lorsque les conditions météorologiques deviennent extrêmes.

La mairie met également à disposition des espaces climatisés ou tempérés, notamment la salle des commissions de la mairie ainsi que le Pôle Santé. Ces lieux permettent aux personnes qui en ont besoin de se reposer, de se rafraîchir ou de se réchauffer dans un environnement confortable, avec de l'eau potable.

En période de fortes chaleurs, quelques gestes simples permettent de préserver sa santé : boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, maintenir son logement au frais, éviter les sorties durant les heures les plus chaudes de la journée et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches. En cas de malaise ou de difficulté, il est indispensable de composer le 15 ou le 112.

Parce qu'un simple appel, une visite ou une attention peuvent parfois faire toute la différence, nous invitons chacun à rester attentif à son entourage. Ensemble, faisons de la solidarité un véritable réflexe pour protéger nos aînés tout au long de l'année.

En cas d'épisode de grand froid, une organisation similaire peut également être mise en place afin de prévenir les risques liés aux basses températures.



Monique MORNACCO

5^e Adjointe au Maire,
vice-présidente du CCAS

DES ACTIONS SOLIDAIRES POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Parce que bien vieillir passe aussi par les rencontres, les échanges et les moments de convivialité, le CCAS développe tout au long de l'année des actions destinées à favoriser le lien social entre les seniors et lutter contre l'isolement.

**LA SOLIDARITÉ SE CONSTRUIT
CHAQUE JOUR GRÂCE
À L'ENGAGEMENT DES
ÉLUS, DES BÉNÉVOLES,
DES ASSOCIATIONS ET DE
L'ENSEMBLE DES HABITANTS.**

■ PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Nous vous rappelons que la commune propose un service de portage de repas à domicile destiné aux personnes privées d'autonomie. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec la mairie qui vous orientera vers le service compétent.

■ REPAS DE NOËL DES SENIORS OU CHOIX DU COFFRET

Parmi les rendez-vous attendus figure le traditionnel repas de Noël des seniors, le samedi 12 décembre prochain au Rideau Rouge. Cette soirée festive permettra aux participants de partager un moment chaleureux autour d'un dîner où vous pourrez redécouvrir des musiques des années 1980 à aujourd'hui.

Les fêtes de fin d'année sont également l'occasion pour la commune et le CCAS d'offrir des coffrets aux seniors qui font ce choix. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, la livraison sera assurée, comme chaque année, directement à leur domicile par le personnel communal.

Ces visites permettent également de maintenir un lien privilégié avec les habitants les plus isolés et de repérer les seniors en grande fragilité.



■ UN MOMENT DE RÉPIT POUR LES AIDANTS ET LES AIDÉS

En partenariat avec France Alzheimer, une sortie permettra aux aidants et aux personnes accompagnées de partager un moment de détente. Cette journée se déroulera le 1^{er} octobre à Beauvais, en Picardie. Au programme : tour guidé de la ville en petit train, suivi d'un déjeuner avec animation sur le thème de « La Croisière s'amuse ».

Par ailleurs, les seniors peuvent également se retrouver une fois par mois au Rideau Rouge à 14h pour assister à une projection de cinéma.

La Semaine Bleue, du 6 au 12 octobre

prochain, rendez-vous national dédié aux retraités et aux personnes âgées, constitue également un temps de rencontre et de partage.

Au-delà de ces rendez-vous, nous poursuivons un objectif simple : permettre à chacun de conserver une vie sociale active, de rencontrer de nouvelles personnes et de participer pleinement à la vie de la commune.

Une attention particulière est portée aux seniors les plus isolés afin qu'ils puissent, eux aussi, bénéficier de ces moments de partage.



**Monique
MORNACCO**

5^e Adjointe au Maire,
vice-présidente du CCAS

UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Face à des démarches administratives toujours plus numériques, le CCAS accompagne gratuitement les seniors de Margency. Un service de proximité, personnalisé et confidentiel, pour être guidé en toute sérénité.



Les démarches administratives peuvent parfois sembler complexes ou difficiles à réaliser seul. Afin d'accompagner les seniors dans leurs démarches et de faciliter l'accès à leurs droits, le CCAS propose un accompagnement personnalisé, confidentiel et adapté à chaque situation.

À ce titre, plusieurs services sont proposés :

- un accompagnement dans la constitution et le suivi des dossiers d'aide sociale ;
- une aide aux démarches dématérialisées afin de lutter contre la fracture numérique ;
- une attention particulière portée aux personnes vulnérables, notamment les seniors isolés ou en difficulté sociale ;
- accompagnement dans vos démarches en ligne.

En lien avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, le CCAS veille à apporter les réponses les plus adaptées aux besoins de chacun.

Au-delà de l'aide administrative, ce service constitue souvent un premier point de contact pour les seniors confrontés à des difficultés du quotidien. Les échanges permettent d'évaluer les besoins, de prévenir certaines situations de fragilité et de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

L'objectif est simple : permettre à chaque senior de connaître ses droits, d'accéder aux aides auxquelles il peut prétendre et de bénéficier d'un accompagnement humain de proximité.

Pour toute question administrative ou sociale, vous pouvez contacter le CCAS au 01 34 27 40 46 qui vous accompagnera dans vos démarches et vous orientera vers la solution la plus adaptée à votre situation.



Nous remercions Madame Murielle Fanouillère pour son aide à la constitution de certains dossiers d'aide sociale.

**N'ATTENDEZ PAS VENEZ
NOUS RENCONTRER !**



**Monique
MORNACCO**

5^e Adjointe au Maire,
vice-présidente du CCAS

BIEN VIEILLIR À MARGENCY : ATELIERS, PRÉVENTION & DÉCOUVERTE

Tout au long de l'année, le CCAS propose aux seniors de Margency des ateliers variés pour entretenir leur bien-être, préserver leur autonomie et cultiver le plaisir d'apprendre.



Parce que bien vieillir, c'est aussi continuer à apprendre, à découvrir et à partager, le CCAS poursuit son engagement en proposant aux seniors un programme d'activités variées tout au long de l'année. Ces actions ont pour objectif de préserver l'autonomie, de favoriser le bien-être et de maintenir le lien social.

De nombreux ateliers vous sont proposés autour de sujets essentiels du quotidien : Mémoire, Bien dans son assiette, Bienvenue à la retraite et Cap Bien-Être.

À compter du 5 octobre 2026, l'atelier Cap Bien-Être aura lieu chaque lundi, de 14h à 15h45.

Pour les activités de 2027, nous vous communiquerons le planning complet avec les thèmes ultérieurement.

En encourageant une activité physique régulière, le maintien d'une vie sociale active et l'adoption de bonnes habitudes de vie, nous souhaitons contribuer à préserver l'autonomie des seniors le plus longtemps possible.

L'ensemble des ateliers, sorties et animations fera l'objet d'une communication spécifique tout au long de l'année. Nous vous invitons à rester attentifs aux informations diffusées afin de découvrir les prochains rendez-vous et de vous inscrire aux activités qui vous intéressent.



POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ OU VOTRE COMMERCE,
pensez à vous rendre visible. En apparaissant dans le magazine municipal de Margency, vous avez la garantie d'être vu par plusieurs dizaines de milliers* d'habitants à des prix attractifs.

**VOUS SOUHAITEZ
APPARAÎTRE DANS LE
MAG' DE MARGENCY ?**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ LA MAIRIE**
communication@mairie-margency.fr
01 34 27 40 40

* 3 000 Margencéens, 184 945 habitants de la CAPV, magazine présent également sur notre site internet et application.



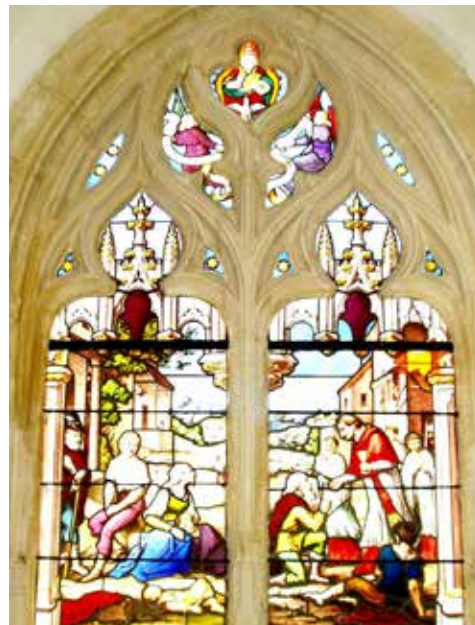


**Claude
COLLINEAU**

Conseiller municipal
délégué à la Valorisation
du Patrimoine et la
Mémoire locale

L'ÉGLISE DE MARGENCY, UN PATRIMOINE À REDÉCOUVRIR

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026, vous avez découvert des trésors de l'église de la Nativité Notre-Dame. Un patrimoine remarquable, témoin de l'histoire de Margency.



Les Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026, ont donné l'opportunité de redécouvrir le patrimoine local. En particulier, les principales richesses architecturales et œuvres remarquables de l'église de la Nativité Notre-Dame de Margency.

Parmi les œuvres remarquables figure le vitrail de Saint Charles Borromée, réalisé par Henri Babonneau en 1886. Il représente le saint donnant la communion aux mendiants et aux malades de la peste. Archevêque de Milan puis cardinal, Charles Borromée (1535-1584) consacra son sacerdoce au service des pestiférés. Une restauration de ce vitrail est actuellement à l'étude. Dans cette attente, une protection temporaire a été installée afin d'en préserver toute la beauté.

L'église abrite également le précieux Tableau de la Sainte Famille, huile sur toile de 130 x 97 cm, signée RHVR 1631. Classée à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1951, cette œuvre, autrefois attribuée à Gabriel Metsu, est désormais reconnue comme étant de Gerhard Van Den Eeckhout, peintre de l'école hollandaise du XVII^e siècle.

Présentée dans plusieurs expositions européennes consacrées à cette école, elle est saluée par les experts : « La Vierge assise est une paysanne qui tient avec beaucoup de naturel, l'enfant emmailloté sur ses genoux. Les visages, qui expriment avec beaucoup de vérité la tendresse mêlée d'interrogation, la curiosité ou l'attention concentrée, sont ceux que l'on rencontre dans les œuvres des petits maîtres hollandais de la suite de Rembrandt. »

Autre témoin de l'histoire locale, le baptistère en pierre remonte très probablement aux origines de l'église, consacrée en 1648. Des baptêmes célébrés dans la paroisse de Margency furent enregistrés à partir de 1551. Son existence fut considérée comme primordiale pour l'érection de la cure et de la paroisse en 1699, puis constitua l'un des éléments clés de la création de la commune de Margency en 1792.

Autant de trésors qui témoignent de la richesse historique, artistique et spirituelle de notre commune et invitent chacun à porter un nouveau regard sur ce patrimoine d'exception.





LES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

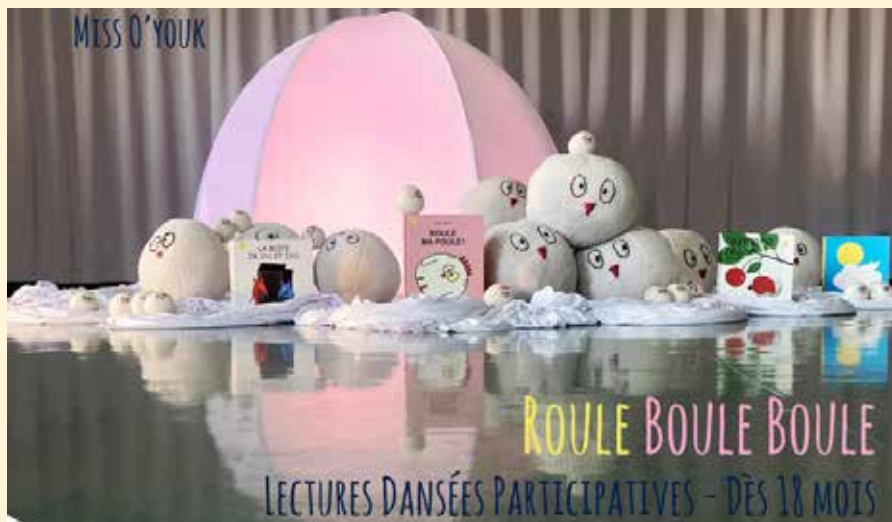
La bibliothèque de Margency proposera plusieurs rendez-vous à destination des petits et grands lecteurs et de leurs familles.

■ EXPOSITION

Du 12 novembre au 9 décembre, découvrez l'exposition « Mission Potager », une animation ludique et pédagogique pour sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques. À travers la découverte des fruits et des légumes, de leur mode de culture, de leur saisonnalité et de leurs bienfaits, petits et grands pourront approfondir leurs connaissances grâce à des cartes-questions qui accompagnent l'exposition.

■ PRIX LITTÉRAIRE

De septembre à mi-janvier, la bibliothèque accueillera également le Prix Tétine d'Or, qui récompense l'album préféré des tout-petits de 18 mois à 3 ans parmi une sélection d'ouvrages, selon leurs réactions pendant les lectures. La remise du prix se déroulera le samedi 30 janvier à 16h, à la bibliothèque, et sera suivie du



spectacle « Roule Boule Boule » de la compagnie Miss O'Youk, une lecture dansée participative destinée aux enfants de 18 mois à 3 ans.

Voici les 5 albums qui concourent au Prix Tétine d'Or de 2026-2027 :

- **Il était une fois, Maman les p'tits ba...**
Philippe Jalbert (Seuil jeunesse)
- **M'as-tu vu ?**
Silvia Borando (Kimane éditions)
- **Ouistiti**
Olivia Cosneau (L'agrumes)

• Tout doux

Emma Giuliani (Les grandes personnes)

• Petites familles

Camille Romanetto (Little urban)

INSCRIPTION

auprès de la bibliothécaire au
01 39 64 90 43 ou par courriel à
bibliotheque@mairie-margency.fr

TROUVEZ VOTRE PROCHAIN COUP DE CŒUR DE L'HIVER À LA BIBLIOTHÈQUE !



L'hiver est la saison idéale pour prendre le temps de lire, de s'évader et de découvrir de nouvelles histoires. Alors pourquoi ne pas profiter d'une visite à la bibliothèque pour dénicher votre prochain coup de cœur ?

Roman, polar, bande dessinée, album, documentaire... Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. Que vous soyez à la recherche d'une lecture réconfortante pour les longues soirées d'hiver, d'un récit captivant pour vous évader ou d'une nouveauté

à découvrir, les rayonnages de la bibliothèque n'attendent que vous.

Et si vous manquez d'inspiration, laissez-vous guider par les conseils de la bibliothécaire. Parfois, le meilleur livre est celui que l'on n'avait pas prévu de choisir !

Alors cet hiver, faites une pause, poussez la porte de la bibliothèque et partez à la recherche de votre prochain coup de cœur.



**Françoise
MALLET**

Conseillère municipale
déléguee à la Culture et
Expression citoyenne

2026-2027

UNE SAISON CULTURELLE À VIVRE !

Une nouvelle saison s'ouvre avec une programmation foisonnante : concerts, spectacles, théâtre, conférences, expositions, animations et sorties culturelles. Autant de rendez-vous pour cultiver la curiosité et partager de beaux moments.

■ CAFÉS PHILO

LE CHEMIN DU PHILOSOPHE

Un samedi tous les deux mois à 15h
Pavillon des Arts

Samedi 3 octobre

Samedi 5 décembre

Samedi 23 janvier

Samedi 20 mars

Samedi 5 juin

L'association Le Chemin du Philosophe vous présente tous les deux mois leur fameux café philo, animé par Catherine Delaunay et Pierre Haller, pour explorer ensemble des sujets variés.

Renseignements et réservation

Tél. : 01 34 27 40 74

evenementiel@mairie-margency.fr

■ CONCERTS

ARABESQUES

Un vendredi par mois à 20h30

Pavillon des Arts

Vendredi 9 octobre

Vendredi 13 novembre

Vendredi 6 décembre

Vendredi 15 janvier

Vendredi 26 mars

Vendredi 21 mai

Vendredi 11 juin

Chaque mois, l'association culturelle Arabesques propose un concert inédit. Explorez des instruments méconnus, découvrez de nouveaux genres musicaux ou savourez simplement un moment suspendu en famille ou entre amis. Tout public

Renseignements et réservation

Tél. : 01 34 27 40 74

evenementiel@mairie-margency.fr

■ CONFÉRENCES

FLEURS DE BEAUTÉ

Andrea Ruggiero & CAPV

Samedi 10 octobre à 15h

Salle du Grand Balcon

Andrea Ruggiero vous fera découvrir les significations des fleurs dans les arts, de l'antiquité au street art.

SACRÉES PLANTES

Delphine Boura & CAPV

Samedi 7 novembre à 15h

Bibliothèque Jean d'Ormesson

Delphine Boura, herboriste, est spécialiste de la transmission des savoirs liés aux plantes médicinales et comestibles. Son intervention mêle conférence, médiation scientifique et animation participative autour de dégustations de tisanes et de supports pédagogiques.

UNE MISSION SPATIALE : DE LA PREMIÈRE IDÉE AUX DERNIÈRES DONNÉES

Sébastien Dubos

Samedi 16 janvier à 15h

Salle du Grand Balcon

Cette conférence, menée par Sébastien Dubos, propose de retracer les grandes étapes d'une mission d'observation spatiale, depuis les premières idées jusqu'à son exploitation scientifique, puis sa fin de vie. À travers des exemples concrets et des anecdotes issues du terrain, cette présentation donne à voir les coulisses d'une aventure scientifique et technologique au long cours.



LE XVIII^E SIÈCLE, UN SIÈCLE DE PIONNIÈRES

Marie-Thérèse Lhonoré

Samedi 29 mai à 15h

Salle du Grand Balcon

Au siècle des Lumières, découvrez les femmes qui, malgré les contraintes de leur époque, ont ouvert la voie au changement. Suivez Marie-Thérèse Lhonoré lors de sa conférence pour en apprendre plus sur ces pionnières.

Renseignements et réservation

Tél. : 01 34 27 40 74

evenementiel@mairie-margency.fr



■ EXPOSITIONS

MISSION POTAGER

Du 12 novembre au 9 décembre
Bibliothèque Jean d'Ormesson

L'exposition Mission potager invite les enfants à découvrir les fruits et les légumes, leur mode de culture, leur saisonnalité et les bénéfices d'une alimentation de saison pour la santé comme pour la planète. Ludique et interactive, elle est accompagnée de cartes-questions permettant à chacun d'approfondir ses connaissances tout en s'amusant.

Renseignements et réservation
Tél. : 01 34 27 40 74
evenementiel@mairie-margency.fr

■ SALON DES ARTS

Le Cercle Culturel

Du 13 mars au 21 mars
Espace Gilbert Bécaud

Organisée par le Cercle Culturel, cette exposition réunit peintures, sculptures et de nombreuses autres expressions artistiques, offrant un panorama riche et varié de la création contemporaine des artistes du Val d'Oise.

Renseignements
cercle.culturel@neuf.fr

■ SPECTACLES JEUNESSE

DES ANIMAUX ET DES FABLES

Cie Violon sur le toit & CAPV

Samedi 21 novembre à 15h
Salle du Rideau Rouge

Nathalie Arnoux, associant judicieusement fables, marionnettes et musique, emmènera les enfants dès 4 ans, ainsi que leurs parents, dans un monde merveilleux.

■ ROULE BOULE BOULE

Cie Miss O'Youk & CAPV

Samedi 30 janvier à 16h
Bibliothèque Jean d'Ormesson

Pour célébrer l'élection du Prix Tétine d'Or, la Compagnie Miss O'Youk vous offre une lecture dansée participative pour les tout-petits dès 18 mois, où histoires, musique et mouvements s'entremêlent pour découvrir les livres autrement.
Sur inscription uniquement.

■ THÉÂTRE MODE D'EMPLOI

Cie Spell Mistake's & PIVO

Vendredi 5 mars à 20h30
Salle du Rideau Rouge

À l'aide d'une simple malle à accessoires, deux comédiens de la Compagnie Spell Mistake's se lancent dans l'interprétation d'une pièce autrichienne à l'action rocambolesque et aux multiples personnages. Une manière de démontrer, par la pratique, la puissance du théâtre.
À partir de 11 ans.
Tarifs : 6 € plein tarif - 4 € tarif réduit



■ CONTES EN MUSIQUE

Arabesques

Samedi 24 avril à 15h
Bibliothèque Jean d'Ormesson

Conçu pour petits et grands, ce spectacle invite à partager un moment de rêve et d'émotion en famille, où les mots et les mélodies se répondent pour faire voyager l'imagination.
Renseignements et réservation
Tél. : 01 34 27 40 74
evenementiel@mairie-margency.fr

■ THÉÂTRE

LE DINDON, GEORGES FEYDEAU

GTA

Samedi 28 novembre à 20h30
Salle du Rideau Rouge

Le Dindon est une comédie en trois actes qui nous propose quiproquos et portes qui claquent, dans la grande tradition des vaudevilles français que Feydeau maîtrise si bien.
Renseignements et réservation
Tél. : 01 34 27 40 74
evenementiel@mairie-margency.fr

■ SORTIES CULTURELLES

LES PASSAGES COUVERTS DE PARIS

Andrea Ruggiero

Dimanche 24 janvier à 15h
Devant la Comédie Française

Une visite insolite de la capitale française animée par Andrea Ruggiero. On découvrira les plus belles galeries de Paris. Entre histoire et gourmandises, une visite très originale vous attend.

■ LES SECRETS DU QUARTIER DES GOBELINS

Andrea Ruggiero

Dimanche 25 avril à 15h
Devant la brasserie
Le Canon des Gobelins

Votre guide, Andrea Ruggiero, vous invite à le suivre au cours d'une promenade insolite et dynamique dans ce quartier un peu caché, un peu méconnu du XIII^e arrondissement de Paris, pour revivre son riche passé et se tourner vers son vibrant quotidien.
Renseignements et réservation
Tél. : 01 34 27 40 74
evenementiel@mairie-margency.fr





Mohammed NIFA

6^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Événements et
Animations

RETOUR SUR LA CHASSE AUX ŒUFS : DÉFI RELEVÉ CONTRE LE LAPIN

Dimanche 5 avril, petits et grands se sont réunis au parc de la Tuilerie pour la traditionnelle chasse aux œufs. Un après-midi gourmand et convivial qui a rassemblé plus de 150 participants dans une ambiance festive.



■ UN RENDEZ-VOUS ATTENDU AU PARC DE LA TUILERIE

Dimanche 5 avril 2026 à 15h, la chasse aux œufs a fait son grand retour à Margency. Cette année encore, le parc de la Tuilerie s'est transformé en lieu de quête pour une après-midi. Si de nombreux enfants étaient inscrits en amont, d'autres familles ont rejoint la fête sur place, venues de Margency et des communes voisines. Au total, plus de 150 participants ont répondu présents pour partager ce moment devenu incontournable.



■ UNE CHASSE ADAPTÉE À TOUS LES ÂGES

Pour permettre à chacun de participer, des parcours différenciés ont été proposés selon l'âge des enfants. Les plus petits devaient retrouver deux balles orange, tandis que les plus grands partaient à la recherche de deux balles blanches, plus difficiles à dénicher. Cachées aux quatre coins du parc, elles ont mobilisé toute l'attention des jeunes chasseurs... souvent épaulés par leurs parents. Une fois leur mission accomplie, les enfants rejoignaient le stand pour échanger leur trouvaille contre un ballotin de chocolats. Face à l'enthousiasme général, plusieurs sessions ont été organisées afin de permettre à tous de tenter leur chance.

■ UN MOMENT GOURMAND ET CONVIVIAL

Chocolats au caramel, aux noisettes, au sucre pétillant, de petite et de grande taille : les récompenses ont su ravir toutes les papilles. Mais au-delà de la gourmandise, c'est surtout la convivialité qui a marqué cette édition. Familles, amis, petits et grands se sont retrouvés pour partager rires et complicité dans une ambiance chaleureuse. Une chose est sûre : cette année encore, tous les enfants ont su se montrer plus malins que le lapin !





Mohammed NIFA

6^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Événements et
Animations

LA BROCANTE A ANIMÉ LE PARC RENAUDIÈRE

Une centaine d'exposants, des centaines de trésors et des milliers de sourires : la brocante de Margency a une nouvelle fois rassemblé les amateurs de bonnes affaires dans le cadre enchanteur du parc Renaudière.



■ UN CADRE IDYLLIQUE POUR CHINER

Ce samedi 31 mai 2026, le parc Renaudière a ouvert ses portes à la brocante annuelle de Margency. Nichée entre les parterres de rosiers, les buissons en fleurs et les arbres en plein éveil, l'événement a trouvé en ce cadre verdoyant un décor idyllique. De 8h à 17h, petits et grands ont arpenté les allées fleuries du parc, au gré des chants d'oiseaux, à la recherche de la perle rare parmi des centaines de trésors d'antan.

■ ENTRE DÉCOUVERTES ET CONVIVIALITÉ

Dès 5h du matin, les exposants investissaient le parc, installant leurs stands avec soin, tandis que les premiers

chineurs matinaux faisaient déjà leurs premières trouvailles. Au total, ce sont près d'une centaine d'exposants qui ont choisi Margency pour la vente de leurs souvenirs : jouets anciens, vinyles vintage, bijoux, livres, vêtements, argenterie, électroménager, matériel de puériculture... De la robe de soirée à la pièce de brocante introuvable, il y en avait vraiment pour tous les goûts.

Pour reprendre des forces entre deux trouvailles, des stands sucrés et salés, ainsi qu'un foodtruck avaient été mis à disposition. Parking gratuit et sanitaires avaient également été prévus pour assurer le confort de tous, y compris des visiteurs venus de loin. Le tout rythmé par une ambiance musicale qui, entre deux stands, a su faire bouger plus d'un visiteur.

■ UN BILAN PLUS QUE POSITIF

Avec près de 1 500 visiteurs accueillis tout au long de la journée, nous pouvons dire que l'édition 2026 de la brocante de Margency fut un franc succès. Malgré un soleil un peu timide, la chaleur était bien là : celle des rencontres, des échanges et de la bonne humeur partagée. Familles, amis, amateurs aguerris ou simples curieux, chacun a trouvé chaussure à son pied. La municipalité tient à remercier chaleureusement les exposants, les bénévoles et toute l'équipe d'organisation pour leur investissement, qui ont fait de cette journée un moment de lien précieux pour la commune.



Mohammed NIFA

6^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Événements et
Animations

FÊTE DU VILLAGE : UNE SOIRÉE FESTIVE MALGRÉ LA MÉTÉO

Malgré une météo particulièrement capricieuse, la Fête du Village a réuni de nombreux Margencéens le 27 juin. Une soirée conviviale, rythmée par la musique, les saveurs et le plaisir de se retrouver.



La Fête du Village devait initialement animer le parc de la Mairie du matin jusqu'au bout de la nuit avec de nombreuses activités pour toute la famille. Face à l'épisode de canicule, la ville a toutefois fait le choix d'annuler les animations prévues en journée et de reporter le début des festivités à 19h, afin de garantir la sécurité de tous.

Dès le début de soirée, les Margencéens ont répondu présents pour partager un moment convivial autour des foodtrucks et des stands de restauration. Petits et

grands ont également pu profiter d'un brumisateur, très apprécié pour se rafraîchir dans une ambiance estivale. À partir de 20h, les groupes margencéens Time to Rock puis Open Doors & Friends ont fait vibrer le parc avec des concerts qui ont rassemblé un public enthousiaste. Une belle occasion de mettre à l'honneur les talents locaux et de célébrer le plaisir de se retrouver.

La soirée devait ensuite se poursuivre sur la piste de danse avec un DJ set. Malheureusement, l'arrivée soudaine

d'orages accompagnés de fortes pluies a contraint les services municipaux à évacuer le parc dès 22h, mettant un terme prématuré aux festivités.

La municipalité remercie chaleureusement les artistes, les commerçants, les prestataires, les agents municipaux, les bénévoles ainsi que l'ensemble des participants pour leur compréhension et leur bonne humeur. Malgré les aléas de la météo, cette édition restera un beau moment de partage et de convivialité.

Appel à candidature pour le **Marché de Noël** de Margency



Samedi 19 et dimanche 20 décembre



Envie de faire vivre la magie de Noël à Margency ?

À l'occasion de notre Marché de Noël, qui se tiendra les **samedi 19 et dimanche 20 décembre**, la ville de Margency ouvre ses chalets aux **artisans, créateurs, producteurs et passionnés !**

Vous souhaitez y présenter et vendre vos créations originales, produits artisanaux, spécialités gastronomiques locales ou autres idées cadeaux ? Venez partager votre savoir-faire et contribuer à l'ambiance chaleureuse et festive de ce rendez-vous incontournable de fin d'année.

*Des chalets
au cœur du
village !* ♥



Créations
originales



Produits
artisanaux



Spécialités
gastronomiques locales



Autres idées
cadeaux



Vous souhaitez tenir un chalet ?

Contactez le service événementiel de la mairie
par mail pour connaître les modalités de participation à



evenementiel@mairie-margency.fr

*Ensemble,
faisons briller
la magie de Noël
à Margency !* ♥

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie du 26 avril 2026 - Souvenir des victimes et des héros de la Déportation



RETOUR EN IMAGES

Forum des Associations - Samedi 5 septembre 2026 dans le parc du Tennis Club de Margency





**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au Maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

LE COMPLEXE SCHWEITZER FAIT PEAU NEUVE

Terrain synthétique, piste d'athlétisme rénoverée, nouveaux éclairages et équipements modernisés : le complexe sportif Schweitzer offre désormais aux clubs et aux habitants des installations encore plus performantes.



■ UN COMPLEXE SPORTIF AU CŒUR DU TERRITOIRE

Situé à l'angle de la rue d'Andilly et de la rue du Docteur Schweitzer, le complexe sportif Schweitzer à Soisy-sous-Montmorency est un centre d'envergure, accessible aux habitants d'Andilly, Margency et Soisy.

Sur 8 hectares, il propose des infrastructures de qualité pour divers sports : aikido, athlétisme, football, rugby, judo, karaté, danse, gymnastique, etc.

Il abrite notamment deux terrains de football, dont un avec piste d'athlétisme et un terrain synthétique éclairé, deux terrains de rugby, un dojo inauguré par David Douillet, et un gymnase polyvalent avec plusieurs salles de sport.

- Une salle principale avec tribune de 490 places
- Une salle de gymnastique
- Une salle de danse
- Une salle de sport polyvalente

Un important projet de rénovation du complexe sportif s'est récemment achevé, marquant une étape majeure pour la pratique sportive locale.

Engagés depuis le mois d'avril 2025, ces travaux ont permis de remplacer le gazon du terrain d'honneur par un revêtement synthétique, offrant désormais une surface plus résistante et adaptée à une utilisation intensive tout au long de l'année.

Le second terrain de football a également bénéficié d'une remise à niveau complète et de l'installation d'un nouvel éclairage, améliorant ainsi les conditions d'entraînement et de compétition.

Le projet a aussi intégré la rénovation de la piste d'athlétisme, désormais homologuée pour les compétitions régionales, ainsi que la création de nouveaux équipements dédiés aux lancers (javelot, disque, poids et marteau).

Le terrain de rugby a, lui aussi, été modernisé : l'ajout d'un éclairage performant et la mise aux normes du terrain d'entraînement viennent renforcer la qualité des infrastructures.

Ces aménagements, dont la livraison est intervenue au second semestre 2025, témoignent de la volonté de la collectivité de soutenir la pratique sportive pour tous et d'offrir aux clubs des conditions optimales.

De nombreuses associations locales, telles que l'ACSAM, le FC SAM et le Rugby Club SAM, profitent désormais de ces équipements renouvelés.

La gestion et l'entretien du complexe sont assurés par le Syndicat du SCERGIS qui regroupe les 3 communes du canton de Soisy-sous-Montmorency, Andilly et Margency.

*Article rédigé par la ville
de Soisy-Sous-Montmorency*



**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au Maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

LE TENNIS CLUB DE MARGENCY EN NATIONALE 1 !

Le Tennis Club de Margency écrit une nouvelle page de son histoire en accédant à la Nationale 1 ! Une montée historique, fruit d'une saison exceptionnelle et d'un engagement collectif qui fait la fierté du club et de toute la commune.



■ UNE MONTÉE HISTORIQUE POUR LE CLUB

Une page historique s'écrit pour le sport margencéen, le Tennis Club de Margency accède à la Nationale 1 !

Le Tennis Club de Margency vient de réaliser la plus belle performance de son histoire en obtenant son accession en Nationale 1 lors du championnat de France par équipes masculines.

Cette montée récompense une saison exceptionnelle et l'investissement de nombreuses années au service d'un projet sportif ambitieux. Les joueurs ont su faire preuve de talent, de combativité et d'un formidable esprit d'équipe pour atteindre cet objectif prestigieux.

Le parcours du club :

- Victoire face à Brive 4/2
- Victoire face à La Fourragère (Marseille) 4/2
- Victoire face au TCP 2 4/2
- Victoire face au Cercle Jules Ferry (Orléans) 4/2
- Match nul face à Forbach 3/3



Pour le club, mais également pour la commune de Margency et le Val-d'Oise, cette accession constitue une immense fierté. Évoluer en Nationale 1, c'est rejoindre l'élite du tennis français par équipes et offrir à notre territoire une visibilité sportive remarquable.

Cette réussite est avant tout collective. Elle est le fruit du travail des joueurs, des bénévoles, des partenaires et de tous les adhérents qui font vivre le club au quotidien. Chacun a contribué, à sa manière, à cette aventure.

Au-delà du résultat sportif, cette montée illustre les valeurs qui animent le club : l'engagement, le dépassement de soi, la transmission et l'attachement à notre territoire.

Le club tient à remercier sincèrement l'ensemble des personnes qui l'ont accompagné dans cette réussite et plus particulièrement le maire de Margency, Thierry Brun qui a vu au fil des années l'équipe grandir et remplir ses objectifs. En tant qu'ancien vice-président de l'association, il mesure les efforts réalisés et l'engagement sans faille pour relier l'élite.



■ ENVIE DE REJOINDRE LE TENNIS CLUB DE MARGENCY ?

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, les inscriptions sont ouvertes ! Vous pouvez dès maintenant réserver une séance d'essai auprès de Fabien Butscha (06 34 35 57 88) ou venir directement vous inscrire au club.





**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au Maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

VERS UNE EAU PLUS PURE GRÂCE À UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

Face aux nouveaux micropolluants présents dans les eaux de surface, le SEDIF investit dans une technologie de pointe afin d'améliorer encore la qualité de l'eau du robinet, au bénéfice de la santé, de l'environnement et des usagers.

Garantir une eau potable toujours plus sûre est l'une des priorités du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF). Depuis sa création en 1923, le service public de l'eau fait évoluer ses installations afin de répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et techniques, tout en assurant un approvisionnement fiable pour les habitants.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est engagée avec le projet « Vers une eau pure », qui vise à améliorer encore la qualité de l'eau distribuée.

Les progrès scientifiques permettent désormais de détecter des substances présentes à l'état de traces dans les eaux de surface, utilisées pour produire l'eau potable. Parmi elles figurent certains pesticides, résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens ou encore les PFAS, souvent appelés « polluants éternels ». Bien que l'eau distribuée respecte les normes sanitaires en vigueur, ces nouveaux

enjeux conduisent le SEDIF à anticiper les futures exigences réglementaires européennes et à aller au-delà des traitements actuels.

Les trois principales usines de production du SEDIF (Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne et Méry-sur-Oise) disposent déjà de filières de traitement très complètes, associant décantation, filtration sur sable, ozonation et filtration sur charbon actif. Toutefois, certains micropolluants récemment identifiés peuvent échapper à ces procédés.

Pour renforcer encore la qualité de l'eau, le SEDIF déploiera progressivement une technologie de filtration membranaire haute performance, qui associe la nanofiltration et l'osmose inverse basse pression. Cette innovation permettra de retenir une part encore plus importante des micropolluants, des résidus médicamenteux et des perturbateurs endocriniens avant que l'eau n'arrive au robinet des usagers.

L'usine de Méry-sur-Oise, qui alimente notamment notre secteur, bénéficie déjà depuis 1999 d'une unité de nanofiltration. Cette expérience, pionnière en France, a démontré l'efficacité de cette technologie et constitue aujourd'hui une référence pour son déploiement sur les autres sites de production.

Au-delà de la qualité sanitaire, cette évolution apportera également des bénéfices très concrets au quotidien. L'eau distribuée contiendra moins de calcaire et son goût de chlore sera atténué. Les appareils électroménagers seront ainsi moins entartrés, nécessiteront moins de détergents et de filtres individuels et bénéficieront d'une meilleure performance énergétique ainsi que d'une durée de vie prolongée. Autant d'économies qui viendront compenser en partie le coût de cette innovation.



À l'horizon 2032, le surcoût est estimé à environ 40 centimes d'euro par mètre cube d'eau facturé, soit près de 4 € par mois pour un foyer, un montant comparable au prix de trois packs d'eau en bouteille.

En parallèle, le SEDIF poursuit un vaste programme de modernisation de ses installations. Les usines verront notamment leur alimentation électrique renforcée afin de garantir la continuité du service, tandis que près de 1,9 milliard d'euros seront investis sur la durée du contrat actuel pour moderniser les infrastructures et poursuivre la réduction des pertes d'eau sur un réseau de près de 8 000 kilomètres.

Enfin, soucieux de préserver les milieux naturels, le SEDIF mène depuis plusieurs années des études sur les rejets de l'unité de nanofiltration de Méry-sur-Oise. Les campagnes réalisées n'ont pas mis en évidence d'impact toxique marqué sur l'environnement. Ces évaluations se poursuivront afin de confirmer durablement l'innocuité de cette technologie, qui doit permettre de concilier protection de la ressource, performance environnementale et amélioration continue de la qualité de l'eau distribuée.

Article rédigé à l'aide de la newsletter n°63 d'avril 2026 du SEDIF.

BIB GRANDEUR NATURE : EXPLOREZ LA NATURE AUTREMENT !



Cet automne, les bibliothèques du réseau Plaine Vallée vous invitent à prendre un grand bol d'air avec Bib Grandeur Nature, une programmation culturelle gratuite consacrée à la nature, au vivant et à la créativité.

■ UNE INVITATION À EXPÉRIMENTER ET LAISSER GERMER

Du 19 septembre au 28 novembre 2026, vos bibliothèques vous invitent à explorer la nature à travers des ateliers créatifs, contes, spectacles, projections, expositions, rencontres... et même des animations en réalité virtuelle.

Au total, ce sont près de 100 rendez-vous - gratuits - mêlant culture, sciences, patrimoine et pratiques artistiques qui sont proposés dans 14 villes de l'agglomération.

Participez à des ateliers de land art, d'herboristerie, de terrarium ou de calligraphie, laissez-vous conter les merveilles de la nature, vivez des expériences immersives au cœur des

océans et des volcans ou partez à la rencontre du vivant en pleine nature.

Conçue pour tous les âges, cette programmation sensibilise petits et grands aux enjeux du vivant tout en privilégiant la découverte et l'expérimentation.

■ GRANDE FÊTE DE CLÔTURE ! SAMEDI 28 NOVEMBRE

Pour clôturer la programmation culturelle, une grande fête sera organisée samedi 28 novembre, au complexe polyvalent d'Andilly, avec l'ensemble des bibliothèques du réseau. Au programme : des ateliers de récupération créative, de cosmétique naturelle ou de réflexologie, un loup-garou géant, une pause gourmande au



bar à tisanes ou au food-truck, ainsi que le spectacle « ExtraSensibles » de la Compagnie Shabano, un univers poétique mêlant théâtre d'objets, ombres chinoises et créations sonores.



**Dominique
REVEILLERE**

4^e Adjoint au Maire,
délégué au Cadre de Vie,
Transition écologique et
Animations Associatives

À Margency, certains talents méritent d'être mis en lumière. Fabien Fayel est de ceux-là. Pompier engagé, bénévole et passionné de course à pied, ce Margencéen s'illustre depuis plusieurs années sur les courses de fond. Spécialiste du semi-marathon, guidé par son entraîneur Bruno Placzek du club d'athlétisme de l'Acsam, il détient un remarquable record de 1h18 et a notamment terminé 4^e du championnat de France dans cette discipline.

Mais pour Fabien, courir ne se résume pas à rechercher la performance. Chaque course est aussi l'occasion de porter un message de solidarité et de soutenir des causes qui lui tiennent particulièrement à cœur.

■ UN DÉFI EUROPÉEN, UNE AMBITION SOLIDAIRE

Le 18 octobre 2026, Fabien prendra le départ du semi-marathon des European Police & Fire Games, à Vigo, en Espagne. Ces championnats européens des policiers et des pompiers prennent la forme de véritables Jeux olympiques :

FABIEN FAYEL, UN MARGENCÉEN QUI COURT POUR UNE BONNE CAUSE

Pompier, sportif et engagé, Fabien Fayel porte haut les couleurs de Margency. Le 18 octobre, il participera au semi-marathon des European Police & Fire Games à Vigo, avec un objectif : courir pour la performance, mais surtout pour la solidarité.

pendant 10 jours, du 9 au 18 octobre, ils réuniront près de 40 nations autour de 50 disciplines sportives.

Fabien y participera avec une ambition sportive claire : viser le podium. Mais au-delà du chronomètre et du classement, il souhaite surtout transformer les kilomètres parcourus en un élan de solidarité.

Son engagement se traduit concrètement : les gains qu'il reçoit lors de ses compétitions sont redistribués à des associations. Parmi elles, Kids & Life, qui œuvre auprès des enfants atteints de cancer et de leurs familles, et Les Jumeaux Costauds, qui accompagne deux jeunes frères atteints de paralysie cérébrale, notamment pour financer des soins, des équipements et du matériel adapté.

Fabien contribue également à l'achat de fauteuils pour l'Hôpital d'Enfants de Margency, renforçant ainsi son attachement à notre commune et à ses habitants.

■ UNE COURSE, DEUX CAUSES, UN ÉLAN COLLECTIF

Le 18 octobre, Fabien ne courra donc pas seulement pour lui. Il courra pour les enfants, pour les familles, pour les personnes en situation de handicap et pour toutes celles et ceux qui bénéficient de ces actions.

SOUTENEZ LE DÉFI DE FABIEN

Chaque don, même modeste, peut contribuer directement aux actions de Kids & Life et des Jumeaux Costauds, tout en donnant à Fabien la force d'aller chercher le meilleur résultat possible.

Vous pouvez faire la différence :

- **Faites un don ;**
- **Partagez** la cagnotte ;
- **Encouragez** Fabien pour sa course du 18 octobre !

Cagnotte
solidaire



RETOUR EN IMAGES

Salon des Arts - Du 21 au 29 mars 2026



TRIBUNE

UNE ÉQUIPE ÉLARGIE, UNE AMBITION RENOUVELÉ

Chères Margencéennes, chers Margencéens,
En mars dernier, vous avez choisi de nous renouveler votre confiance pour conduire Margency durant les six prochaines années. Nous vous en remercions sincèrement.

Cette nouvelle mandature s'ouvre avec une équipe élargie. De nouveaux visages rejoignent ceux que vous connaissez déjà, de nouveaux parcours et de nouvelles compétences qui viennent renforcer celles et ceux qui ont déjà œuvré au service de la commune.

Cet élargissement est une force pour répondre aux enjeux des années à venir : transition écologique, tranquillité publique, éducation, santé, seniors et CCAS, sports et culture, vie associative et vivre ensemble, finances communales, urbanisme et réglementation : autant de domaines qui exigent expertise, écoute, anticipation et capacité à agir.

Vous découvrirez progressivement ces femmes et ces hommes, l'énergie et les savoir-faire qu'ils s'engagent à mettre au service de l'intérêt général.

Notre ambition pour les années à venir n'a pas changé : protéger, adapter, transmettre :

- **Protéger** notre cadre de vie, notre patrimoine, notre tranquillité et l'identité de notre village.
- **Adapter** notre commune aux évolutions de notre époque, au changement climatique, aux défis de la santé et de la rationalité économique, aux exigences de mobilité, aux besoins de nos seniors et aux attentes de notre jeunesse.
- **Transmettre**, en donnant à nos enfants les meilleures chances et conditions pour grandir, apprendre, pratiquer le sport, accéder à la culture et participer à la vie citoyenne.

Une ambition visible : le Pôle de Santé qui renforce l'offre de soins de proximité, les anciennes écuries et l'ancienne mairie, dont les chantiers reprennent, qui développent l'activité économique tout en renforçant l'attractivité de la ville et le patrimoine historique.

Mais aussi une ambition au quotidien, dans les écoles, les associations, les équipements, les quartiers, auprès de nos seniors et dans les liens qui nous unissent.

Une équipe élargie, une ambition renouvelée, des compétences nouvelles, pour une même exigence : agir pour Margency et pour les Margencéens.

L'équipe municipale

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11

Vers Montlignon

Vers Saint-Prix

**Vers
Eaubonne**

**Vers
Soisy Centre**

Commune
d'Andilly

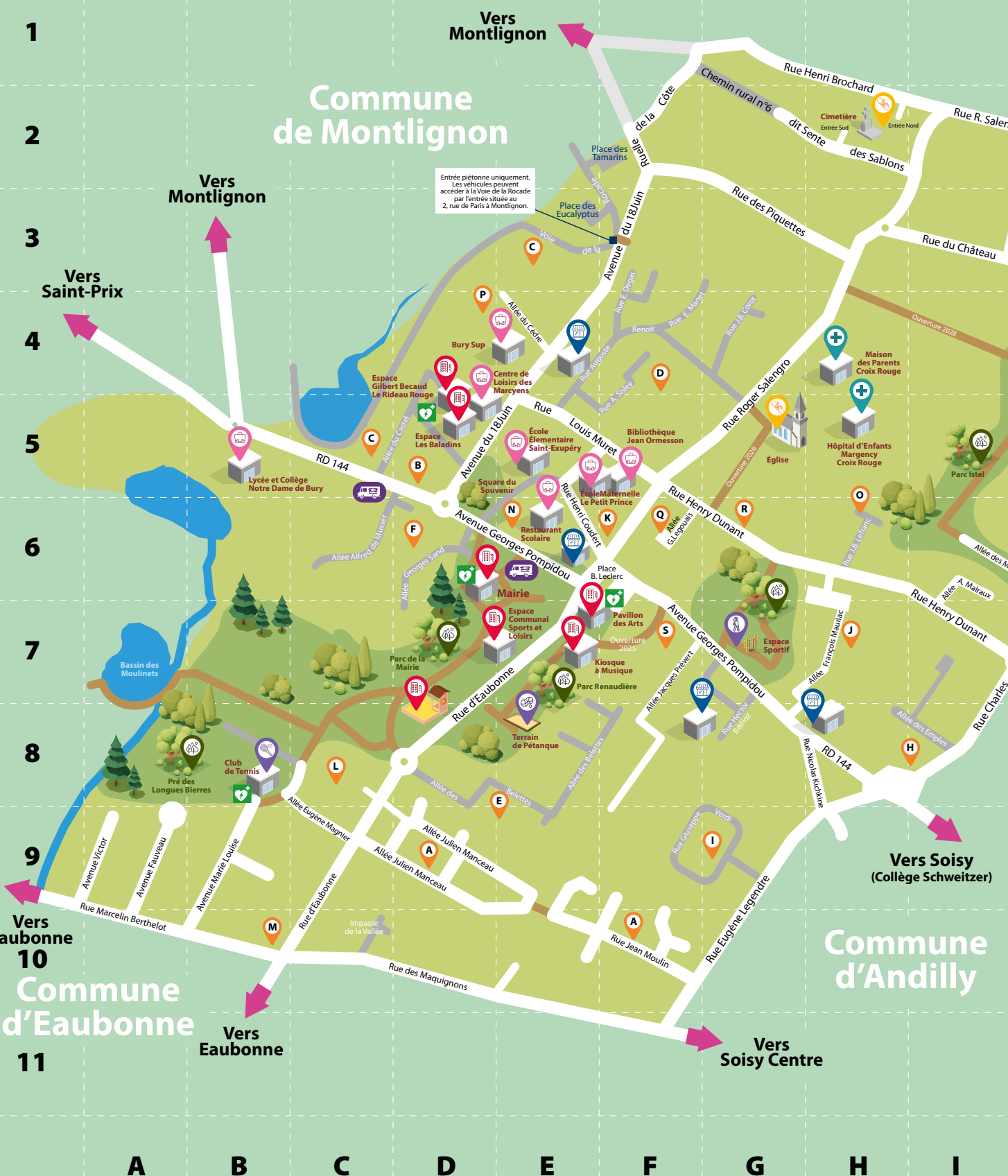
Vers Soisy
(Collège Schweitzer)

Vers Eaubonne

Commune d'Eaubonne

A	B	C	D	E	F	G	H	I
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Entrée piétonne uniquement.
Les véhicules peuvent
accéder à la Voie de la Rocade
par l'entrée située au
2, rue de Paris à Montlignon.





Index des rues

Belettes (allée des)	D8 E8 F8
Berlioz (rue Hector)	G8
Berthelot (rue Marcelin)	A10 B10
Brochard (rue Henri)	G1 H1
Castel (allée du)	C5 D5
Cèdre (allée du)	E4
Château (rue du)	H3 I3 J3
Corot (rue J.B.)	G4
Côte (ruelle de la)	F1 F2
Coudert (rue Henri)	E5 E6
De Gaulle (rue Charles)	I8 - K5
Degas (rue Edgar)	F3 F4
18 Juin (avenue du)	D5 - F3
Dunant (rue Henri)	F5 - G6
Eaubonne (rue d')	D8 - E6
Emplés (allée des)	H8 I8
Eucalyptus (place des)	E3
Fauveau (avenue)	A9
Istel (rue André)	J4 - K5
Kichkine (rue Nicolas)	H8
Lefranc (rue J.B.)	H6
Legendre (rue Eugène)	F11 - H8
Legouais (allée Gaston)	F6
Magniez (allée Eugène)	C8 C9
Magnolias (allée des)	I6 J6
Malraux (allée André)	I6
Manceau (allée Julien)	C9 D9 E9
Manet (rue Edouard)	F4 F3
Maquignons (rue des)	C-D10 - E-F11
Marie-Louise (avenue)	B9
Mauriac (allée François)	H7
Michelet (allée Edmond)	J5 J6
Moulin (rue Jean)	E 10 F10
Muret (rue Louis)	E5 F5
Musset (allée Alfred de)	C6
Piquettes (rue des)	F2 G3 H3
Pompidou (avenue George)	B5 - I9
Prévert (allée Jacques)	F7 F8
Renoir (rue Auguste)	E3 F4
Rocade (voie de la)	E3 E2
Sablons (sente des)	G1 H1
Salengro (rue Roger)	F5 - H3
Sand (allée Georges)	D6
Schweitzer (rue du Docteur)	J3 J2
Sisley (rue Alfred)	F4 F5
Tamaris (place des)	F2
Vallée (impasse de la)	C10
Verdi (rue Giuseppe)	F9 G9
Victor (avenue)	A9



Copropriétés

- A** Les Cottages
- B** Le Castel
- C** Le Parc de Maugarny
- D** Le Village
- E** Les Belettes
- F** Le Parc de Bury
- G** La Renaudière
- H** Les Emplés
- I** Résidence G.Verdi
- J** Le Hameau
- K** Coudert
- L** Résidence des Chalets
- M** Résidence Maryse Bastie
- N** Résidence du Square
- O** Lefranc
- P** Cèdre
- Q** Le Lavoir de Margency
- R** Résidence Les Jardins Bourdais
- S** INLI
- T** L'Orée du Bois

- Rues publiques
- Voies privées
- Circulation douce

-  Bâtiments de Santé
-  Bâtiments Enfance et éducation
-  Bâtiments et structures municipaux
-  Lieux de Cultes
-  Sports et Loisirs
-  Parcs et Espaces Verts
-  Défibrillateurs
-  Commerces itinérants

Commerces itinérants



 **BURY**

AUX PTITS ENCAS

Spécialité : Pizzas
Jour : Vendredi de 18h à 21h
06 34 95 06 83



 **DEVANT LA MAIRIE**

SOLINO PIZZA

Spécialité : pizzas feu de bois
Jour : mardi à partir de 18h
07 49 98 26 88

AGENDA

OCTOBRE

// ANIMATIONS

CONFÉRENCE

« Fleurs de beauté »

CAPV

Salle du Grand Balcon
Samedi 10 octobre – 15h

HALLOWEEN

Défilé dans la ville

Salle Rideau Rouge
Samedi 31 octobre – 18h

// ASSOCIATIONS

CAFÉ PHILO

« La science peut-elle satisfaire notre besoin de vérité ? »

Chemin du Philosophe

Pavillon des Arts
Samedi 3 octobre – 15h

CONCERT

« Films d'animation Studio Ghibli »

Arabesques

Pavillon des Arts
Vendredi 9 octobre – 20h30

NOVEMBRE

// ANIMATIONS

CONFÉRENCE ET DÉGUSTATION

« Sacrées plantes »

CAPV

Bibliothèque Jean d'Ormesson
Samedi 7 novembre – 15h

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 CÉRÉMONIE

Square du Souvenir
Mercredi 11 novembre – 11h30

EXPOSITION

« Mission Potager »

Bibliothèque Jean d'Ormesson
Du 12 novembre au 9 décembre

SPECTACLE JEUNESSE

« Des animaux et des fables »

CAPV – Cie Violon sur le toit

Salle Rideau Rouge
Samedi 21 novembre – 15h

THÉÂTRE

« Le Dindon, Georges Feydeau »

GTA
Salle Rideau Rouge
Samedi 28 novembre – 20h30

// ASSOCIATIONS

CONCERT « CONCERT VEILLÉE »

Arabesques

Pavillon des Arts
Vendredi 13 novembre – 20h30

DÉCEMBRE

// ANIMATIONS

MARCHÉ DE NOËL

Avenue du 18 Juin &
Espace Gilbert Bécaud
Samedi 19 décembre – 10h à 21h
Dimanche 20 décembre – 10h à 19h

// ANIMATIONS

CAFÉ PHILO

« La philosophie nous aide-t-elle à moins craindre la mort ? »

Chemin du Philosophe
Pavillon des Arts
Samedi 5 décembre – 15h

CONCERT DE NOËL

Arabesques

Salle Rideau Rouge
Dimanche 6 décembre – 15h

NAISSANCES

2025

Le 24 octobre - Ezra MBESSE CHO

Le 6 novembre - Helena TIMOTIJEVIC

Le 29 novembre

Ambre SANSONNET BONNEAUX

Le 2 décembre - Laureline COSTA CARRETTE

2026

Le 22 avril - Gabriel ZANZOURI

La Municipalité adresse ses sincères
félicitations aux parents.

DÉCÈS

2025

Le 22 octobre - Nadine JOLIVET
veuve CUIGNET

Le 24 novembre - Dominique PELLETIER
épouse PERROTIN

Le 29 novembre - Pierre MAUGUIN

Le 8 décembre - Gabrielle CORVEST
épouse PRIQUEET

Le 11 décembre - Yann COURIVAUD

2026

Le 2 février - Christiane GAILLEMIN

Le 15 avril - Janine GAILLET veuve VIOLON

Le 6 juin - Robert HOFFART

Le 10 juin - Yves LE MOING

Le 26 juin - Daniel DAUVILLIERS

Le 1^{er} juillet - Colette BÉHAGUE
veuve DROUARD

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

MARIAGES

Le 14 février

Frédéric ELIE et Djalleycha VILOVAR

Le 6 juin

Lassane DOSSO et Sherezade ROUIS

Le 6 juin

Cyrille TAUPIN et Hassania AIDI

Le 18 juillet

N'Famoussa SYLLA et Amira MOUNTAKA

La Municipalité adresse ses vœux de bonheur
aux jeunes mariés.



VACANCES TOUSSAINT

Du 17 octobre 2026 au
1^{er} novembre 2026

VACANCES DE NOËL

Samedi 19 décembre 2026
Dimanche 3 janvier 2027



DATE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 16 octobre 2026
Vendredi 20 novembre 2026
Vendredi 18 décembre 2026
Vendredi 15 janvier 2027

MAÇONNERIE

GROS-ŒUVRE

SECOND-ŒUVRE

TOUS CORPS D'ÉTAT



1 AVENUE DU 18 JUIN & ESPACE GILBERT BÉCAUD

MARCHÉ de Noël

SAMEDI 19 DÉC. 10H-21H
DIMANCHE 20 DÉC. 10H-19H

*Vivez
un week-end
enchanté !*

SPECTACLES - ANIMATIONS - RESTAURATION
MAQUILLAGE - BALADES EN CALÈCHE
PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL
BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

ENTRÉE GRATUITE



EXTÉRIEURS
ET STANDS
EN INTÉRIEUR

